—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

La Survivance

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 13 DECEMBRE 1933 No 6.

Tout Canadien doit au moins comprendre les deux langues officielles du pays

C'est ce que déclare M. Sinclair Laird, de l'école Normale du collège Macdonald, dans une causerie à la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa

"Je suis convaincu que tout Canadien doit savoir parler ou au moins comprendre les deux langues officielles de notre pays."

C'est par ces paroles que M. le doyen Sinclair Laird, de l'école normale du collège Macdonald, commençait une causerie qu'il donnait il y a quelques jours, à la Société des Conférences de l'Université d'Ottawa. Parlant en français, M. Laird avait choisi pour sujet: "L'éducation protestante et l'enseignement de la langue française dans la province de Québec."

Le docteur Maintosh Bell le présenta, également en français, notant "qu'il existe entre les Ecossais et les Français une entente cordiale très ancienne. Ce sentiment est né au début du Moyen Age, quand les hardis aventuriers descendaient des montagnes et des vallées de l'Ecosse pour chercher du service dans l'armée des rois de France; et lorsque les grandes dames et les chevaliers élégants se rendaient à Edinbourg pour enseigner à la cour d'Ecosse les raffinements et la culture de la France. Depuis ce temps-là, l'affection sincère entre ces deux races persiste toujours, au nouveau monde comme en Europe."

En un français, sans la moindre trace d'accent, M. W.-J. Egan, sous-ministre de l'Immigration, remercia le conférencier, racontant:

"Quelques années après l'établissement de la Confédération, alors que j'approchais ma septième année, je me rappelle une réunion de famille où mon père me dit: "William, cette Confédération du Canada accorde certains droits aux minorités canadiennes, et pour contribuer à leur réalisation, ta mère et moi avons décidé de faire notre part en vue d'amener une entente complète entre nos deux peuples. Le seul moyen pour toi, tes frères et tes soeurs d'apprécier ceux qui parlent une langue différente de la vôtre est d'apprendre la leur, et pour cette raison, nous avons décidé de te donner une bonne instruction préliminaire en t'envoyant à une école française pour commencer."

"Eh bien, comme résultat, je pouvais faire ma première communion à dix ans, ce qui était très jeune à cette époque, et je savais mon catéchisme par coeur en français, alors que je pouvais à peine lire l'anglais.

"Que de fois j'ai dit "Dieu merci" pour l'attitude sage et patriotique de mon père!

"C'est l'esprit qui a toujours prévalu dans "la belle province de Québec", c'est-à-dire, cette généreuse coopération à donner aux minorités faisant partie de la confédération ce à quoi elles ont droit, et si, lorsque nous lisons l'histoire de l'instruction dans d'autres provinces, et plus particulièrement dans l'Ontario, il est difficile de concilier ce que je dois dire, c'est un fait reconnu que l'attitude de la province de Québec sur cette question, est appréciée dans l'Ontario et dans tout le Canada."

M. Lucien Laird

Le conférencier, dans la première partie de son travail, fit d'abord l'historique de l'enseignement anglo-protestant dans la province de Québec depuis 1765. Bien rudimentaire au début, cet enseignement se développa lentement, difficilement sous l'égide de l'Institut royal pour l'avancement des sciences, doté de subventions du gouvernement anglais. Il y eut bien quelques tentatives, vers 1787, en vue de la création d'un système d'écoles uniques pour les français et la minorité anglaise, mais la résistance du clergé catholique fit échouer ce projet injuste.

Vers 1846, le régime des écoles se précisait et il prenait la forme qu'on lui connaît encore, malgré des évolutions nombreuses. Depuis ce temps, dit M. Laird, "grâce à la bonne entente qui existe entre les deux races, nous, de la minorité protestante, jouissons d'autant de droits et de privilèges que la majorité catholique.

Le conférencier analyse ensuite le régime scolaire de la province de Québec.

Parlant de l'enseignement du français dans les écoles anglaises, M. Sinclair Laird dit: "Dans la troisième année d'école, commence l'enseignement du français. Pendant 20 minutes par jour dès cette première année, les enfants âgés environ de 8 ou 9 ans sont initiés au parler français. Puis, les élèves avançant de classe en classe, les heures consacrées à ce sujet augmentent de sorte que, dans la onzième année, on y passe environ cinq heures par semaine."

"Dans nos écoles anglaises, poursuit M. Laird, nous considérons le français non pas une langue morte ni une langue étrangère, mais **la langue de notre pays et qui égale l'anglais en puissance et en gloire dans notre province.** C'est la langue parlée par la grande majorité du peuple canadien de la province et elle doit être indispensable aux anglais qui sont de la minorité. Nous la croyons essentielle pour nos relations amicales et nous nous efforçons de l'enseigner comme une langue vivante, la langue maternelle de nos concitoyens et de nos amis parmi lesquels nous demeurons. En somme c'est la langue qui nous est utile et nécessaire non seulement pour les affaires de diplomatie, mais pour le commerce, l'industrie et la finance".

L'antisémitisme se propage dans le monde entier

Weizmann le déclare au congrès des réfugiés juifs à Lausanne

LAUZANNE.—Au récent congrès des réfugiés juifs, le professeur Chaim Weizmann, délégué des associations juives de Londres, a dit que l'antisémitisme est en train de se propager dans le monde, puis il a exprimé l'opinion que les Etats-Unis, les dominions, les colonies françaises et quelques républiques d'Amérique latine devraient absorber les réfugiés.

Lord Robert Cecil a dit que la question des réfugiés est d'importance mondiale non seulement par son aspect juif, mais parce qu'elle montre que la civilisation est menacée dans ses principes mêmes.

M. Henry Bérenger, sénateur de France, a rappelé que son pays a accueilli de nombreux juifs.

CITE VATICANE.—Le Saint-Père a accordé une audience privée de vingt minutes à M. James J. Farley, maitre-de-postes général des Etats-Unis. Le pape a prédit un avenir prospère aux Etats-Unis et a chargé M. Farley de transmettre ses bons souhaits au président Roosevelt.

OTTAWA.—L'Association libérale nationale a terminé son Congrès annuel en déclarant que "le parti libéral trouvera des mesures adéquates pour faire face aux nouvelles conditions et aux difficultés du jour, et procurera à toute la communauté les avantages et les occasions qu'offrent les ressources du pays".

NEW YORK.—Les copies d'une résolution demandant la destitution du gouverneur Rolph, de la Californie, ont été envoyées au président Roosevelt et aux membres du Sénat et du Congrès. Cette résolution a été adoptée au cours d'une assemblée qui réunissait 1,400 personnes, des nègres pour la plupart, au City College, pour protester contre l'approbation du gouverneur Rolph aux événements de San José.

ATHENES.—La Grèce demandera à Samuel Insull de quitter le pays à l'expiration de son permis, le 31 décembre, dit-on de source autorisée. Cela ne veut pas dire qu'Insull sera renvoyé immédiatement à Chicago pour répondre à des accusations de détournement. Le gouvernement grec lui remettrait un document l'autorisant à aller se réfugier en d'autres pays.

CANTON, Chine.—Le bureau de sécurité publique de Canton vient de prohiber les danses publiques, parce qu'il considère la danse comme une offense à la morale. Les cabarets n'auront pas, non plus, la permission d'exhiber des ballets et autres attractions du même genre. En même temps, l'on veut empêcher les étudiants, les professeurs et les fonctionnaires publics de porter des vêtements européens ou même des vêtements de style chinois mais fabriqués avec de l'étoffe importée. Le but de cette dernière décision est de favoriser l'industrie locale.

Election complémentaire à Calgary

Pour combler la vacance causée par la mort de M. G. H. Webster

Le 15 janvier 1934 est le jour fixé pour la tenue de l'élection complémentaire d'un siège vacant de Calgary, à la suite de la mort de M. G. H. Webster, ancien chef du parti libéral. Un bref d'élection a été rendu public mardi. Les nominations auront lieu le 5 janvier. Les élections se feront dix jours plus tard, soit le 15 janvier.

L'hon. premier ministre Brownlee a annoncé qu'il n'y aura pas de candidat ministériel sur les rangs.

La politique provinciale de secours

De retour d'un voyage de dix jours dans son comté et dans le district de Peace River, M. L. A. Giroux déplore la mauvaise administration du secours dans les régions désolées du nord—La nécessité de la construction de ponts — Condition pitoyable des chemins

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, revenait samedi d'une tournée de dix jours dans son comté et dans le district de Peace River. Il a déclaré aux journaux de la ville que d'après l'organisation actuelle de la distribution du secours, (relief), dans les districts non organisés dans l'Alberta, la police, selon les instructions données, est obligée de demander aux gens de franchir 10 à 15 milles pour soumettre ou renouveler leurs demandes de secours. Or, en plusieurs circonstances, ces mêmes gens éprouvèrent la déception de constater l'absence de l'officier en charge du "relief". Ils furent alors obligés de retourner chez eux par des chemins enneigés sans avoir obtenu aucun secours, quittes à revenir quelques jours plus tard avec la chance de trouver l'officier à son poste. La politique provinciale du secours est mauvaise et est pénible à ces pauvres gens, dit M. Giroux. Une telle situation ne devrait pas exister et on devrait la faire disparaître, dans le plus bref délai.

De l'avis de M. Giroux les fonds de secours devraient être appliqués à l'exécution de travaux publics et non pas distribués gratuitement. Le système du "dole" ne satisfait ni celui qui reçoit ni celui qui donne. Si l'on procurait du travail payé à un salaire raisonnable, le marchand de campagne et tout le monde en profiterait par la mise en circulation de l'argent non seulement une fois par année, mais quarante ou cinquante fois.

M. Giroux a aussi déploré la lamentable situation concernant le problème du transport. Les traversiers sont actuellement immobilisés, bien que les rivières Athabasca à Smith et Peace à Dunvegan ne soient pas encore gelées; mais la glace empêche les dits traversiers de fonctionner. Pendant trois mois de l'année le trafic est arrêté, faute de moyens de communications dus à l'absence de ponts carossables. On pourrait remédier à une telle situation en couvrant de planches les ponts ferroviaires de Watino et d'Athabasca, jusqu'à ce que le gouvernement soit en état de faire construire des ponts provinciaux. Il me semble, dit M. Giroux, que le gouvernement pourrait s'entendre facilement avec la compagnie de chemin de fer pour obvier à une situation si ennuyeuse.

Le développement de cette partie de l'Alberta est si évident, dit encore M Giroux, qu'on ne devrait plus y tolérer les conditions d'isolement qui sont faites aux gens qui y habitent. Une grande route ainsi que des facilités de traversée des rivières permanentes sont nécessaires au district qui se trouve à l'ouest de la "Smoky River" jusqu'à "Spirit River".

Enfin M. Giroux déclara que la population du nord est anxieuse d'avoir une direction et de l'action: elle n'à ni l'une ni l'autre. Elle réserve de désagréables surprises à quelques-uns quand elle votera.

MONTREAL.—Des calices et ciboires volés il y a deux semaines dans les églises catholiques de Saint-Sulpice et de Repentigny ont été trouvés ici, sous un banc de neige que le soleil faisait fondre, dans un parc public. Les vases sacrés, évalués à $500 étaient légèrement endommagés.

MONTREAL.—Après avoir marqué les heures pendant environ 200 ans, l'horloge du séminaire Notre-Dame s'est arrêtée, et tous les efforts pour la faire fonctionner de nouveau ont été vains.

Chronique de l'A.C.F.A.

Mercredi prochain aura lieu l'assemblée régulière de l'Exécutif à l'endroit et à l'heure ordinaires.

* * *

Les cercles de Calgary et Donnelly nous ont déjà fait parvenir les réponses à la lettre circulaire du mois courant. Nous espérons recevoir d'autres nouvelles à ce sujet sous peu.

* * *

Nous avons déjà demandé aux secrétaires des cercles de nous faire parvenir la liste des membres de leur cercle respectif pour 1933. Chacun sait que notre année fiscale se termine le 31 décembre et nous avons besoin de ces renseignements. D'ailleurs, le nombre des délégués pour le prochain congrès sera déterminé par ces listes et, d'après la constitution, un cercle qui n'a pas de membres n'a pas le droit d'envoyer de délégués au congrès, puisque pour nommer ces délégués on doit se baser sur le nombre des membres. De plus, nous aimerions préparer les différents rapports en temps et nous ne pourrons le faire qu'en autant que les secrétaires voudront bien nous donner un peu de coopération.

* * *

Nous recevions, il y a quelques jours, un exemplaire du magnifique programme-souvenir publié à l'occasion du congrès général de l'Union Catholique des Cultivateurs. Nous avons pensé vous intéresser en citant un court passage de l'introduction par M. Albert Rioux, L.Sc.A., président général de l'Union: "Notre Association professionnelle doit être puissante par le nombre et la qualité. En faisant la tournée des congrès diocésains nous avons constaté que l'Union compte parmi ses membres les cultivateurs les plus intelligents, les plus instruits, les plus dévoués au bien commun.

"C'est parce qu'elle groupe une élite que notre Association exerce plus d'influence qu'en proportion du nombre de ses adhérents. La force d'une minorité convaincue dépasse celle de membres simplement additionnés. L'esprit de corps, l'élan vers un idéal multiplient la puissance des associés.

"Mais il faut le nombre. Dans les pays démocratiques les majorités comptent. Si elle groupait 100,000 membres, l'Union pourrait transformer notre agriculture. Les agriculteurs doivent compter sur eux-mêmes pour rénover leur profession. Ils se demandent avec angoisse: Que sera l'avenir? C'est précisément dans les temps d'épreuves que les membres d'une même profession doivent se grouper pour conjurer le danger: "L'Union fait la force".

Ne pourrait-on pas appliquer ces mêmes remarques à notre Association? Ne comptons-nous pas parmi nos membres les cultivateurs les plus intelligents, les plus instruits, les plus dévoués au bien commun? Ne pouvons-nous pas dire que les membres de l'A.C.F.A. forment une élite convaincue? N'avons-nous pas déjà obtenu beaucoup pour assurer notre survivance comme groupe? Ne pourrions-nous pas faire davantage si, au lieu de critiquer, les unités inutiles devenaient des membres actifs?

Malheureusement, il y a encore trop de sangsues collées aux flancs de ceux qui veulent travailler. Ces parasites ne servent qu'à sucer le meilleur de nos forces, ou du moins à nous affaiblir assez pour nous faire tomber, et si, après avoir surmonté des difficultés de tout genre, nous arrivons au but, nous voyons ces sangsues à côté des travailleurs pour recevoir leur part de crédit. Ce sont des lâches! Si les 60,000 abandonnés en 1760 avaient eu la même mentalité, nous ne verrions pas aujourd'hui plus de 5,000,000 de personnes parler le français en Amérique. Après tout, nous sommes ici en Alberta, les 2/3 du nombre des délaissés de 1760 et dans 173 ans nous devrions compter au moins 3,500,000 descendants. Pourrons-nous accomplir cet autre miracle canadien? Si nous le voulons; Oui! Mais pour cela il ne s'agit pas de laisser faire les autres. Il faut se grouper avec son clergé et marcher comme l'ont fait nos ancêtres. Considérons un peu leurs conditions et comparons-les aux nôtres. Leurs terres n'étaient pas défrichées, les nôtres le sont; ils étaient disséminés par toute la province de Québec, nous sommes groupés par districts; ils n'avaient pas d'école, nous en avons plusieurs dans une seule paroisse; ils n'avaient pas les moyens de communication que nous avons aujourd'hui; ils avaient leur clergé, nous l'avons aussi et tout aussi patriote; ces gens-là étaient convaincus qu'on ne les angliciserait pas. Ils ont tenu! Aujourd'hui pour plusieurs d'entre nous, ceci ne veut rien dire; c'est là toute la différence! **LEO BELHUMEUR,**
secrétaire général.

Beau témoignage de confiance

M. L. A. Giroux est fêté par l'Association libérale de Peace River

PEACE RIVER.—Les membres de l'exécutif de l'Association libérale locale joints à plusieurs libéraux des environs ont offert un banquet à M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, lors d'une récente visite de ce dernier dans cette ville. A l'issue du banquet, M. Page Rideout, président de l'Association libérale, a présenté plusieurs orateurs qui ont souligné l'appréciation de la population de Peace River pour le splendide travail accompli par M. Giroux au profit du nord. Sans doute bien qu'il fût d'abord intéressé à surveiller les intérêts de son propre comté de Grouard, on doit reconnaître en M. Giroux le champion de notre région dans la défense de nos affaires provinciales, dit l'un des orateurs.

Les sans-Dieu mexicains

Les lois d'instruction publique seront modifiées. — L'enseignement religieux sera supprimé

QUERETARO, Mexique.—La convention de mise en nomination de nouveau du parti national révolutionnaire a crié sa non croyance en Dieu et en la religion. La séance s'est terminée par des cris de "A bas Dieu! A bas l'Eglise".

Arnulfo Perez, délégué de Tabasco a prononcé un violent discours au cours de cette manifestation antireligieuse. Il a déclaré: "Il n'y a pas de Dieu".

"Oublions Dieu et le clergé", vocifèra Perez à travers les acclamations des délégués. "Dieu n'existe que dans les âmes pétrifiées. . . La révolution mexicaine ne veut pas de Dieu et le parti révolutionnaire n'en veut pas davantage."

Les délégués ont dit qu'ils n'étaient pas anticatholiques, mais plutôt opposés à toute religion". La convention s'est déclarée en faveur de modifier la constitution mexicaine et de substituer "l'éducation socialiste" à l'instruction chrétienne telle que prévue actuellement à l'article deuxième.

La réforme de la S.D.N.

Des réformes radicales

ROME.—La Presse Associée apprend de milieux bien renseignés que des pourparlers diplomatiques ont été entamés en différentes capitales de l'Europe dans le but d'apporter des réformes à la Société des Nations. Ces négociations ont été entamées plusieurs jours avant que le grand conseil fasciste eut déclaré que l'Italie continuerait à faire partie de la Société à condition qu'on y opère des réformes radicales.

On est à discuter, parait-il, l'abandon par la Société des principes du traité de Versailles, ce qui éliminerait les clauses du pacte garantissant la protection des frontières. Ces clauses pourvoient au recours aux forces militaires et économiques en cas d'agression. Si elles sont éliminées, on croit que les Etats-Unis pourront être invités à faire partie de la Société des Nations. Ce fut surtout à cause de ces clauses que les Etats-Unis refusèrent de faire partie de la Société, ne voulant pas se mêler aux affaires européennes. Il serait aussi possible d'inviter la Russie, l'Allemagne et le Japon. Le monde serait ainsi divisé en trois sections. Il y aurait d'abord l'Europe, qui serait dominée par le Royaume-Uni, la France et l'Italie; l'Asie, qui serait gouvernée par la Russie et le Japon, enfin les Amériques, à l'exception du Canada, où les Etats-Unis auraient la haute main.

ROME.—Le grand conseil fasciste a décidé que l'Italie se retirera de la Société des nations si celle-ci ne se soumet pas à une modification profonde. Cette décision semble obtenir une adhésion unanime dans le pays. Aucune précision n'a été fournie sur la modification demandée.

DUBLIN.—Un plébiscite sur l'établissement d'une république irlandaise, quelque chose comme le plébiscite national opéré en Allemagne le mois dernier par le chancelier Adolf Hitler, est le plan qui a été proposé pour savoir si le président Eamon de Valera est appuyé par le peuple irlandais.

Lettre pastorale de Son Excellence Mgr H.-J. O'Leary, Edmonton



HENRY-JOSEPH

Par la miséricorde de Dieu et la grâce du siège apostolique archevêque d'Edmonton

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre archidiocèse d'Edmonton, salut et bénédiction dans le Seigneur.

Nos très chers frères:

Les archevêques et évêques du Canada se réunissent à tous les cinq ans en Concile plénier. Ce fut notre heureux privilège d'assister, il y a quelques semaines, à cette assemblée auguste tenue sous le distingué patronage et la présidence de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

La plus grande partie du concile fut consacrée aux matières regardant les lois et le gouvernement de l'Eglise. La question toutefois qui attira l'attention de l'Episcopat canadien, réuni en concile, fut l'état incertain où se trouve le Canada à la suite de cette dépression financière qui existe depuis les quatre dernières années. L'on a constaté que les fidèles catholiques du Canada manifestent le désir et le besoin d'être instruits et renseignés, à pareille époque de crise, selon les données de la foi catholique. Aussi, poussé par les responsabilités de notre charge pastorale, avons-nous cru opportun et nécessaire d'éclairer les fidèles de notre diocèse et de leur préciser les principes de droit et de justice, basés sur la vérité éternelle, qui doivent rester la règle de conduite pour tous les hommes.

L'Episcopat canadien, envisageant bien son devoir, a parlé très clairement. Ce ne fut pas difficile d'établir la solution catholique énoncée déjà si clairement par le Souverain Pontife Léon XIII, dans son encyclique "Rerum Novarum" et par le pape Pie XI, dans son encyclique "Quadragesimo Anno". Les évêques, réunis à Québec, ont puisé dans ces deux documents pontificaux les règles infaillibles pour la solution des problèmes qui bouleversent le monde d'aujourd'hui.

En ces temps de désordres économiques et sociaux, où des millions d'hommes dépendent pour leur subsistance du pécule qu'ils reçoivent sous forme de "dole" ou d'aumônes, où des millions d'hommes envisagent un lendemain incertain, il est facile de tromper le peuple. Dans tous les pays, des doctrinaires et des propagandistes, plusieurs athées ou à tendances antireligieuses, présentent pour la guérison des maux actuels des remèdes de toutes sortes et les surfont par la réclame. La vie facile, le nivellement des classes, de l'argent en abondance, du travail pour tous, une liberté nouvelle, dégagée des exigences du passé ou des contraintes des lois morales et catholiques, voilà ce que réclame ce soi-disant nouvel ordre social et auquel plusieurs prêtent l'oreille.

En tant que chef pastoral de ce diocèse, nous vous avertissons solennellement, prêtres et fidèles, de surveiller pareille propagande et pour vous instruire nous répétons les enseignements de notre Eglise, dont tous les évêques, réunis en concile, ont recommandé l'étude à tous les fidèles catholiques.

Le communisme

Un vrai catholique ne peut pas être communiste. Le communisme est la négation radicale de la doctrine et de la morale de l'Eglise et même de tout concept religieux. Les agents de doctrine soviétique n'épargnent rien pour empoisonner tous les pays. Leurs progrès sont incontestables; si les nations ne s'éveillent pas à la gravité du péril "rouge", cette inaction et cette léthargie entraîneront leur ruine. Pie XI dit clairement: "Le communisme poursuit ouvertement et par tous les moyens, même les plus violents, une implacable lutte des classes et la suppression complète de la propriété privée. A la poursuite de ce but, il n'est rien qu'il n'ose, rien qu'il ne respecte; là où il a pris le pouvoir, il se montre sauvage et inhumain à un degré qu'on a peine à croire, comme en témoignent les épouvantables massacres et les ruines qu'il a accumulées dans d'immenses pays de l'Europe orientale et de l'Asie". Le Saint-Père ajoute un grave avertissement: "Nous ne pouvons voir sans une profonde douleur l'incurie de ceux qui, apparemment insouciants de ce danger imminent, et lâchement passifs, laissent se propager des doctrines qui, par la violence et le meurtre, vont à la destruction de la société tout entière. L'exemple des soviets en Russie est le plus cruel parce qu'il conduit le peuple russe à un esclavage brutal et abêtissant. Les Soviets ont une façon de faire concurrence au commerce légitime, en réduisant par le travail forcé et le rationnement tyrannique et cruel de la main-d'oeuvre le prix de revient de leurs marchandises. Il est difficile de comprendre comment, à la suite de pareilles injustices, des pays peuvent justifier des ententes commerciales avec la Russie, l'ncourageant aussi par une collaboration économique.

Le socialisme

Il y a quarante ans, Léon XIII dans son encyclique "Rerum Novarum", condamna le socialisme. Les socialistes d'aujourd'hui se sont éloignés, il est vrai, des enseignements socialistes d'il y a cinquante ans. Il y a en effet, une différence marquée entre les communistes ou socialistes extrêmes et ceux qui prônent un

(Suite page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Vocations et coeurs de mère

La divine vocation au sacerdoce peut se manifester de bien des manières. Parfois, la voix par laquelle Dieu fait entendre son appel est un souffle très doux, embaumé des parfums célestes. . . ; c'est comme un nuage d'encens qui pénètre l'âme, l'enivre et la fait s'offrir en holocauste devant l'autel du Seigneur. Cela se vérifie surtout chez les âmes foncièrement bonnes, pour qui la vocation est comme l'instinct que Dieu a donné à tous les êtres, et qui les porte vers lui, au milieu de l'océan des créatures."

Mais la vocation ne se présente pas toujours comme une pente douce et insensible qui rend facile le trajet. Parfois, aux heures troubles de la vie, quand l'âme est ballottée entre l'illusion et la déception, entre l'idéal qui transporte bien haut, sur les ailes puissantes du sacrifice, vers des régions qui ne sont plus de la terre. . . et les sirènes aux mille visages qui offrent à des lèvres altérées la coupe enivrante des plaisirs et des amours de la terre, alors la vocation est un chemin âpre et difficile, une couronne faite de durs contrastes et de luttes intérieures.

Telle autre vocation résulte d'une décision calme et virile, et marque une victoire intrépide sur l'entraînement des affections fugitives et des passions humaines.

Il est certain que de quelque façon et à quelque heure du jour que le Seigneur envoie des ouvriers à sa vigne, sa vocation est toujours divine. Mais comme elle est plus belle, plus éclatante et plus précieuse, la vocation des premières heures de la vie! C'est l'heure des prédilections divines. Et quand une mère, sans soupçonner l'avenir, ou peut-être même en formant pour son enfant d'autres projets, dépose le premier baiser sur son front—un baiser qui est presque un symbole de divine prédestination, —elle le donne souvent, sans le savoir, à un futur ministre de Dieu. O mères, aux yeux innocents de vos enfants, faites voir le ciel, et par delà les étoiles, notre Père et notre Mère de là-haut! Apprenez-leur à invoquer leurs saints noms, mettez dans leurs tendres âmes, naturellement chrétiennes, les semences des vertus qui dompteront et domineront leurs passions. Dans la candeur de leur esprit, découvrez les sentiers qui les conduisent plus facilement au bien. **Dum faciles animi Juvenum dum mobilis aetas (Georg. III, 165)**, comme chantait le doux poète Virgile, alors qu'ignorant encore le mal, ils se laissent façonner comme une cire molle. D'ailleurs, ce n'est pas seulement l'oeuvre de la nature, mais de la grâce divine abondamment répandue, qui dispose ainsi à la vertu certains enfants, au point que toute bonne habitude fasse en eux merveille. Au contraire, pour employer la forte expression du grand Alighieri: "La mauvaise semence ou l'absence de culture rendent le terrain d'autant plus mauvais, broussailleux et inculte, qu'il a de lui-même plus de richesse et de vigueur."

(Sermon de S. E. le cardinal Pacelli à la Trinité des Monts).

De la lecture des romans

Rien n'est plus funeste que la lecture des mauvais livres. C'est un poison qui n'est jamais inoffensif, lors même que son effet ne serait pas immédiat. Un mauvais livre peut quelquefois amuser, mais que doit-on penser d'une jeune fille chrétienne, qui s'oublie jusqu'à s'amuser aux dépens de la religion et des bonnes moeurs?

L'irréligion et l'immoralité de la plus grande partie des jeunes gens sont dues aux mauvaises lectures.

Regardez, en général, tout ce qui porte le nom de roman comme un écueil redoutable pour votre innocence, et prenez garde de vous laisser séduire par le talent avec lequel quelques-uns pourraient être écrits. Ne cédez pas à la tentation de lire ce qui serait de nature à souiller votre âme et vous procurer ensuite d'amers regrets. Ce serait acheter bien cher un moment de plaisir.

Il en est de la lecture des romans comme de l'usage des liqueurs fortes; plus on s'y livre, plus on enflamme en soi la passion de les lire encore.

Mais de même que les insensés qui abusent des boissons enivrantes tombent sans s'en apercevoir dans un véritable abrutissement, de même les lecteurs et surtout les lectrices de romans arrivent très vite à un abaissement des facultés intellectuelles. Quand vous verrez une jeune fille ou une femme se laisser entraîner à la lecture habituelle des romans, vous pouvez être sûre que son intelligence diminuera bientôt. Non seulement elle perdra le goût des bonnes oeuvres, mais elle ne s'occupera plus qu'à la dérobée des affaires de sa maison. Toutes ses autres qualités subiront le sort de son intelligence: elle deviendra rêveuse, triste, souvent maussade. Sa sensibilité, toujours excitée par les péripéties qu'échafaude un romancier qui, à part lui, se moque de ceux qui le liront, n'existera plus pour les événements de la vie réelle. Elle sera sans coeur et sans entrailles pour les souffrances véritables. Sa physionomie même change bientôt d'une manière qui n'échappera pas à un observateur attentif: elle perd son air de candeur, de franchise, de pudique enjouement, ses manières tout à la fois expansives et réservées. Ce n'est pas tout, mon enfant. Parmi ceux qui ont quelque connaissance du monde et du coeur humain, personne ne croit à la chasteté d'une femme qui a la passion de la lecture des romans: comment croirait-on à sa piété? Ah! mon enfant, évitez cet immense danger où vous perdriez infailliblement votre candeur et votre innocence.

L'abbé Richaudeau.

(L'Apostolat de la jeune fille chrétienne).

—o0o—

On demande à une femme quatre choses pour être parfaite: que la vertu soit dans son coeur, la modestie sur son front, la douceur sur ses lèvres, le travail dans ses mains. Celle qui possède ces quatre dons est parfait la plus pure, la plus belle, la plus aimée, la plus honorée.

Coin des . . . Avant-Gardistes de l'A.C.F.A.

Edmonton-Nord

AVANT-GARDE ST-FRANÇOIS

Examens de novembre

Catéchisme

Grade VII. Thérèse Potvin, 84.
Grade VI. Victor Martel, 92.
Grade V. Paul Potvin, 68.
Grade IV. Marie Potvin, 70.
Grade III. France Colongeard, 60.
Grade II. Laurent Potvin, 90.
Grade I. Adrien Potvin, 100.

Langue française

Grade VII. Thérèse Potvin, 79.5.
Grade VI. Victor Martel, 93.
Grade V. Hubert Landry, 79.
Grade IV. Marie Potvin, 76.
Grade III. Cécile Tougas, 81.
Grade II. Roméo Landry, 88.
Grade I. Adrien Potvin, 100.

Conduite: Jean martel.
Politesse: Adrienne Tougas.
Application: Suzanne Théroux, Simone Landry.

NOTRE APPARITION

On nous accepte parmi les Avant-Gardes? C'est la première fois que nous sollicitons une place "au coin", cette année, mais peut-être notre absence pendant ce premier trimestre veut-elle dire autant de travail de fait? Nous croyez-vous?

Mercredi dernier, nous avions notre neuvième réunion hebdomadaire. Nous sommes satisfaits du travail qui se fait et tout annonce que nous avons à coeur de devenir de vrais Canadiens français par l'âme et par la langue. Dans notre milieu anglais, le travail est doublement pénible mais nous marchons de l'avant "pour Dieu et pour la race".

Dimanche dernier nous avions notre première réunion générale. M. Belhumeur est venu distribuer les prix de français aux élèves promus en juin dernier. Voici le programme de l'après-midi:

Musique d'ouverture, violon, Paulette Jégard, au piano, Suzanne Jégard.

Adresse de remerciements à M. Belhumeur.

Chanson de geste, Au clair de la lune, Les petits.

Saynète: "Chez M. Figaro", les acteurs: Lorraine Landry, Thérèse Théroux, R. Anna Potvin, Jeanne Toupin, Victor Martel, Jean Longoz, Marcel Proulx, Roméo Landry, Laurent Potvin.

Distribution des prix.

Discours de M. Belhumeur. Il insiste sur la nécessité de parler français à la maison.

Paroles d'encouragement du R. P. curé.

Quelques mots par M. Mireault.

Marche de sortie, Thérèse Potvin.

O Canada, au piano, R. P. Hyacinthe.

Tous paraissent contents. Nous remercions nos parents et les membres de l'A.C.F.A. d'être venus nous encourager. Leur dévouement pour nous est un exemple parlant.

LAFOND

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Laflèche. A la dernière assemblée nous avons lu la triste histoire, "La mort du Père Noué". Ce Père était un Jésuite qui restait à Trois-Rivières. Au mois de décembre il fit un premier voyage au Fort Richelieu. Après y avoir passé douze jours il revint. A la fin du mois de janvier, le Père Noué résolut d'aller faire une autre visite au même fort. Il partit avec deux soldats et un Huron. Le soir, ils campèrent sur le lac Saint-Pierre. Les deux soldats avaient éprouvé beaucoup de difficulté à marcher avec leurs raquettes. Le Père résolut de prendre le devant sur eux et d'aller chercher secours. A cet effet il se leva de grand matin et, avant de partir il donna sa couverture de laine à ses compagnons. Il emporta un morceau de pain et quelques pruneaux pour sa nourriture. Le missionnaire marchait du côté nord vers le fort. Soudain le temps changea. La neige tombait en si grande abondance qu'elle formait un épais rideau qui lui bouchait la vue. Le Père marchait quand même; mais ne pouvant pas voir il fit beaucoup de chemin inutilement.

Trois heures après le départ du Père les compagnons quittèrent le campement. Le Huron continua son chemin tandis que ses compagnons campèrent sur un lac. Il arriva au fort et qu'elle ne fut sa surprise de ne pas voir le Père. Le lendemain matin, Caron, un Français du fort, partit pour chercher le Père Noué. Après une longue marche il le trouva à genoux entre deux ruisseaux. Il était raide et gelé. Il avait les yeux ouverts, levés au ciel, et les bras en forme de croix, dans l'humble posture de la prière. Son chapeau et ses raquettes étaient près de lui. Caron enveloppa le corps du défunt dans une couverture et l'emporta au fort.

On fit les funérailles à Trois-Rivières.

Marie-Anna Gagnon, secrétaire-générale.

BONNYVILLE

CERCLE NOTRE-DAME DES VICTOIRES

Cercle Notre-Dame des Victoires—1er décembre. Après la prière et la lecture des minutes M. le président demanda à Mlle la secrétaire de lire le rapport qu'elle avait envoyé à Edmonton pour la Survivance. Ensuite il demanda encore la liste de ceux dont la tenue avait laissé à désirer pendant la semaine. Cette liste était encore sans doute trop longue pour satisfaire M. le président puisqu'il proposa que tous ceux qui s'appuieraient la tête sur leur main plus de quatre fois la semaine prochaine n'auraient pas le droit de tirer la médaille d'honneur comme nous le faisons à la fin de chaque semaine.

Vint ensuite la lecture des compositions sur "L'origine du pèlerinage de Sainte-Anne de Beaupré." Parmi les meilleurs devoirs nous comptons ceux de Mlles Cécile Sabourin, Henriette Lirette et Maria Maheu, bien que de très intéressants détails furent donnés par presque tous.

Mlle Cécile Fraser, secrétaire-générale.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Les avant-gardistes du cercle St-Antoine tout en étant les benjamins de l'Avant-Garde de Falher ont su faire les choses comme leur aînés lors de leur dernière réunion.

Notre Rév. Soeur Supérieure, Soeur Marie de Ste-Raphaëlla, Soeur Marie de Ste-Wilfrida, Mlle Bénédicta Dusseault du cercle St-Jean-Baptiste, et Mlle Blanche Constantin, du cercle Notre-Dame du Sacré-Coeur, étaient présentes à cette assemblée.

Notre chant d'Avant-Garde fait suite à la prière.

Après la lecture des minutes, MM. Léandre Hachez et Lucien Dentinger en demandent l'adoption.

Deux nouvelles propositions sont acceptées. Mlle Gabrielle Gariépy et M. Léo Audette désirent que leur dévouée directrice leur raconte l'histoire de Dollard à leur prochaine réunion. Mlle Aurore Beaudoin et M. Donald Dupuis proposent que l'on fasse connaître les noms des familles qui reçoivent des catalogues de "Dupuis Frères".

Un intéressant trait d'histoire du Canada est présenté par M. Hervé Langelier.

La saynète "Le Rouge Gorge" est mise en scène par un groupe de jeunes acteurs.

M. Jean Dupuis met tout son savoir-faire pour parler de saint Jean-Baptiste, le patron de la jeunesse. Que de salutaires leçons se dégagent de cette vie.

Mlles Rosalina Aubin et Florida Trudeau dialoguent le "Notre Père" par Mlle Victoire Hachez.

Le mois de novembre étant terminé, la récompense promise est tirée, Mlle Gabrielle Gariépy est l'heureuse gagnante.

Soeur Supérieure et les autres invitées adressent des félicitations et des encouragements aux jeunes avant-gardistes de ce cercle.

Mlle Solange Phalempin et M. Albert Trottier proposent l'ajournement de l'assemblée.

Puisque les petits savent faire les choses, ils terminent leur réunion par le chant "O Canada".

Belle préparation à la journée missionnaire

Jeudi, le 30 novembre, les grands élèves de l'école Sainte-Anne de Falher avaient l'insigne bonheur de posséder au milieu d'eux M. l'abbé Gagnon.

Ce généreux ex-missionnaire de Chine, ne comptant ni son temps, ni sa peine les entretient pendant près de deux heures de ses anciennes missions qu'il aime toujours.

Les élèves de Falher lui offrent avec leurs sincères remerciements leurs meilleurs voeux de succès pour son nouveau champ d'apostolat.

Aimable surprise pour les paroissiens de Falher

Lundi, le 4 décembre, l'heureuse nouvelle du prochain retour de S. Exc. Mgr Joseph Guy, O.M.I., est communiquée aux paroissiens de Falher.

Tous les écoliers sont heureux de constater que Monseigneur offre le saint-sacrifice de la messe, mardi matin. La gent écolière a donc l'insigne privilège de voir Son Excellence présider le premier acte de sa journée missionnaire dont nous vous présenterons le compte rendu la semaine prochaine.

Honneur et merci à Son Excellence qui nous favorise de sa première visite.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Langevin. L'assemblée de jeudi, le 30 novembre, commence par la prière suivie du salut au drapeau et du cantique "Nous voulons Dieu". Puis la lecture des minutes terminée on procède au compte rendu des points de classe, lequel octroie la palme au camp St-Guy; cependant les deux oriflammes restent arborées, étant donné que la différence dans la moyenne n'est que de deux points.

M. le président général nous entretient ensuite de l'état de la colonie après la conquête au point de vue de (a) la population, (b) des ressources, (c) de l'influence.

On remarque avec plaisir la place d'honneur et de confiance accordée au clergé catholique, alors comme aujourd'hui, dans nos centres canadiens-français, les services rendus à la population et les raisons de l'influence exercée par le prêtre, toutes choses qui nous intéressent fort et augmentent notre respect pour les ministres de Dieu et de notre sainte religion.

Suit un commentaire de "O Canada" de Lavallée; ici on nous apprend la manière de chanter notre bel hymne national, le ton à prendre, l'attitude respectueuse et grave qui conviennent à cet acte patriotique.

Les compositions en prose et en vers sur "La prière du soir" nous intéressent beaucoup aussi; de fait les pensées suivantes: "La prière du soir, c'est (a) l'heure du repos en Dieu; (b) l'heure des souvenirs, (c) l'heure des réconciliations, (d) l'heure des supplications.

On en vient maintenant aux propositions concernant le programme à présenter la semaine prochaine, puis l'assemblée se termine par la prière d'usage et l'hymne national.

Adèle Boulet, secrétaire.

COLLEGE DES JESUITES

AVANT-GARDE GARNIER

Assemblée générale du 6 décembre

Tous les groupes se réunissent ce soir pour assister à la séance présentée par le peloton "Frontenac", sous la direction d'Albert LeGrand. La séance fut concentrée sur des sujets d'Histoire du Canada. Les deux parties du programme les plus intéressantes furent les "concours historiques" et la discussion entre Frontenac et Iberville.

Au début, lecture des minutes par le secrétaire. Vint ensuite le rapport sur les activités des "Père Lacombe, LaVérendrye, d'Iberville et Frontenac" et la section missiologique. Trois recrues viennent s'ajouter aux "Lacombe, LaVérendrye et aux Frontenac: Joffre Ouellette, Joseph Brosseau et André Vallée.

La séance fut présidée par Gérard Breton.

Concours historiques

L'avant-gardiste, Albert Nédelec lance un défi à l'assemblée. Il raconte un fait historique sans en nommer les personnages et sans en indiquer l'époque. Par exemple: "Un révolté sur une île du Niagara réussit à intéresser à sa cause une certain nombre d'aventuriers américains et se forma une petite armée qu'il mit sous le commandement d'un Russe. Il se produisit aux frontières plusieurs escarmouches. Les deux groupes: les troupes du gouvernement et les rebelles, se taquinaient sans toutefois en venir à des engagements sérieux. Quelqu'un réussit à mettre le feu au navire qui ravitaillait ce révolté et le lança dans les chutes du Niagara; les rebelles incendièrent à leur tour le navire du gouvernement. Le résultat de cet événement fut d'affaiblir dans la province les sympathies pour les réformistes."

De qui et de quoi s'agit-il? Et dans quelle partie de notre histoire trouve-t-on cet incident?

Lucien Bonnet en présente un autre pour les plus jeunes, les "Lacombe". Les réponses viendront à la prochaine séance.

Discussion

Frontenac a-t-il rendu plus de service au Canada que d'Iberville? Normand Boucher et G.-H. Primeau se sont rangés du côté d'Iberville. Ils ont montré la piété, l'obéissance, l'intrépidité et la bravoure de leur chef. LeGrand a insisté sur la valeur personnelle de Frontenac, son attitude en face des Anglais et ses qualités d'administrateur et de diplomate. La discussion nous a rappelé à la mémoire deux belles pages d'histoire.

La réplique donne lieu à de vives passes d'armes. Et l'on partage les honneurs entre les discutants.

Le Père Modérateur termine la séance par un mot de félicitations aux "Frontenac".

Il loue les chefs de groupe de leur initiative, de leur entrain et de leur intérêt pour l'Avant-Garde.

Sur la proposition d'Albert Langevin, on lève la séance.

Emile Madore, secrétaire.

—o0o—

La dame qui fume la pipe

—C'est incroyable!

—Où allons-nous, ma chère?

—Si c'était seulement la cigarette!

—Oui, les jeunes croient se rendre intéressantes en fumant parfois la cigarette. On le tolère dans certaines réunions. Ah! de notre temps, on n'aurait pas vu un tel manque de tenue!

—La cigarette passe, mais la pipe! Et c'est le jour de Pâques. . . sur la place. . . en public! Qui aurait jamais cru cela de Mme X. . .?

—Oh! des choses comme cela, ça vous révolte! . . Mais est-ce bien sûr, au moins?

—Si c'est sûr? C'est en sortant de l'église, Mme Durand et Mme Dupont l'ont vue. D'ailleurs, tout le monde le dit. . .

On le sait si bien que le lendemain la nouvelle avait pris des proportions fantastiques. La jeune dame fumait 20 pipes par jour! Le mari en fumait autant de colère.

Or, voici la cause vraie de tout ce scandale. Dans la vente des oeufs en chocolat au profit d'une oeuvre, offerts au seuil de l'église par les jeunes filles de la paroisse, Mme X . . . avait fait ses emplettes, et dans l'assortiment des vendeuses, elle avait pris des oeufs, des poissons et même un cigare et une pipe en chocolat! Et n'avait-elle pas, la malheureuse, commis l'imprudence de sucer la pipe en chocolat! Dès lors, sa réputation était faite; elle fumait la pipe!

—o0o—

La mémoire

La mémoire, le "portefeuille de l'intelligence", comme l'appelle Montaigne, est avant tout un don naturel.

Mithridate haranguait dans leur langue propre les vingt-deux peuples placés sous sa nomination, et connaissait les noms de la plupart de ses soldats.

César dictait à quatre secrétaires tout en écrivant lui-même.

Senèque retenait, ne les lisant qu'une fois, une série de 2,000 mots grecs sans liaison entre eux, et les répétait exactement dans l'ordre qu'on voulait.

Pascal, peu de temps avant sa mort, n'avait rien oublié de ce qui avait appris depuis l'âge de la raison. C'est lui qui, au sujet de la mémoire, a écrit cette phrase magnifique: "L'humanité m'apparaît comme un seul homme qui se souvient et qui avance!"

Raymond Lulle, Crichton, Pic de Mirandole, Napoléon, furent également célèbres par leur mémoire puissante et infaillible.

Citons enfin ce mot admirable de saint Augustin: "Se rappeler, c'est se rencontrer soi-même."

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

26. Que faut-il entendre par l'Acte de Québec?

Il reconnaît la dîme, ce qui permettra aux curés, non seulement de vivre, mais d'être indépendants du gouvernement pour leur substance.

b) **Politique.** Il établit un Conseil Législatif, composé de 23 membres au plus et de 17 au moins. Ce Conseil aura le pouvoir de faire des lois; mais ces lois pour entrer en vigueur devront recevoir la sanction du Gouverneur et pourront, même après cela être désavouées par Londres. Les Conseillers sont nommés par le Gouverneur et révocables "ad nutum". Ils n'ont pas le droit d'imposer de nouvelles taxes.

Il substitue au serment du test et de suprématie un serment de simple allégeance, qui nous ouvre les portes de la vie publique.

Il nous rend le Labrador, les îles de la Madeleine, Anticosti, l'Ouest jusqu'au territoire de la Baie d'Hudson et la vallée de l'Ohio jusqu'au Mississipi.

c) **Légale.**

Il ressuscite les lois **civiles françaises**; mais nous laisse sous l'empire du droit criminel anglais.

Les fanatiques d'Angleterre, soulevés par Lord Chatham firent à l'Acte de Québec une opposition formidable, au cri de "No Popery"; mais le roi sanctionna le bill, en disant "que le bill était d'accord avec les principes de justice et d'humanité, et que ses sujets canadiens trouveraient dans ce bill un motif de contentement et d'attachement au roi.

L'Acte de Québec est appelé "notre premier triomphe"; il nous donna nos premiers droits positifs définis et nous fit passer de la tolérance incertaine à la garantie légale.

27. Quels furent les véritables motifs, qui amenèrent l'Angleterre à nous doter de l'Acte de Québec?

Sur ce chapitre les opinions des historiens sont fort partagées. En réalité, Dieu seul peut juger avec certitude des **intentions** des hommes.

a) Les uns soutiennent que le **principal**, sinon l'unique motif qui poussa l'Angleterre à nous accorder l'Acte de Québec, ce fut la crainte de nous voir entraînés par la révolution américaine.

Cette opinion nous parait trop **absolue**. Nous croyons que lors **même** que les Américains auraient gardé la paix, il se serait fait une réforme quelconque dans l'administration du Canada. Elle n'aurait peut-être pas été aussi avantageuse pour nous; mais elle se serait faite quand **même**. Nos deux premiers gouverneurs la demandaient avec instance.

b) D'autres, des **idéalistes**, aiment à voir dans l'Acte de Québec une manifestation du **libéralisme anglais.**

"Si, disent-ils, Murray et Carleton ont vu leurs efforts couronnés de succès, c'est que les jurisconsultes anglais ont plus que tous les autres le sens de l'équité et que les ministres impériaux sont enclins **par nature** à la tolérance et à la générosité!"

Heureux les honnêtes gens, qui peuvent de bonne foi se former de telles convictions! Vraiment il faut une foi bien robuste dans le régime parlementaire pour se persuader, de nos jours, que l'administration, surtout celle des colonies, s'inspire de principes aussi élevés.

c) Pour nous l'Acte de Québec, au moins dans ses grandes lignes eut pour cause déterminante, **l'intérêt**. L'Angleterre s'étant aperçue qu'elle avait pris la bouchée trop grosse, en voulant nous assimiler à la vapeur, sentit le besoin de dégorger quitte à se rattraper plus tard, quand les circonstances seraient plus favorables. La suite de notre histoire est là pour le prouver.

La révolution américaine a pu contribuer à faire élargir les concessions, les exigences politiques de l'époque ont pu amener des concours inespérés; mais le grand motif, c'est que le régime de la première heure était évidemment contraire aux intérêts bien compris de l'Angleterre elle-même.

Le culte de la justice, la largeur d'esprit, aussi bien que la sympathie pour nos malheurs, doivent être considérés comme des impondérables dans la politique de l'Angleterre "aux colonies". Les plus solennelles déclarations du roi ou de ses ministres nous laissent plus ou moins froids; elle valaient à cette époque ce qu'elles valent aujourd'hui. D'ailleurs les étranges conditions, qui se heurtent dans le texte même du bill révèlent bien une demi-mesure obtenue par marchandage.

28. Faites le tableau des concessions et des restrictions de l'Acte de Québec.

Quelques-uns de nos historiens ont fait preuve d'un lyrisme trop facile à l'égard de l'Acte de Québec. Ce fut certainement notre premier pas en avant; mais un pas gêné par plus d'une entrave. Il est facile de voir dans chaque concession une grave restriction, qui en atténue la valeur.

Concessions—Restrictions

a) Libre exercice de la religion catholique dans les frontières de la province du Canada—mais, sous la suprématie du roi, qui réclame la souveraineté spirituelle.

b) Le clergé catholique peut percevoir la dîme—mais, les dîmes non perçues doivent aller aux Protestants.

c) Le serment du test est aboli—mais chaque nouveau sujet doit jurer d'être un mouchard.

d) Restauration des lois civiles françaises—mais maintien des lois criminelles anglaises.

e) Tous les nouveaux sujets pourront jouir de leurs biens et des privilèges, qui s'y rattachent—mais les actes d'incorporation des Récollets, Jésuites et des Sulpiciens ne sont pas reconnus par la loi.

f) Le nombre des membres du conseil est doublé, presque triplé—mais leur influence n'en est guère augmentée; ils sont révocables "ad nutum".

g) Une partie de notre ancien territoire est rendu;—mais la partie la plus populeuse et la plus prospère demeure annexée aux gouvernements voisins.

Quelles que fussent les bonnes dispositions de Carleton et de quelques ministres impériaux à notre égard, et lors même que toutes ces restrictions auraient été imposées au ministère par l'opposition ou par une bande de fanatiques, pour qui toute concession aux Canadiens était une trahison, il n'en demeure pas moins vrai que l'Angleterre semblait nous retirer d'une main ce qu'elle nous donnait de l'autre. Peu importe les motifs; les faits sont là.

Si l'on veut bien se rappeler que toutes ces concessions coïncidaient avec l'insurrection américaine, personne ne s'étonnera si nos pères ne furent pas du coup transformés en enthousiastes sujets britanniques. Ils sentaient trop bien qu'on leur donnait à contrecoeur.

Il est vrai, comme dit l'autre, qu'il est bien difficile de plaire à tout le monde et à son père.

29. Quelle furent les causes de l'insurrection américaine?

La guerre de sept ans avait exigé de l'Angleterre d'énormes sacrifices, non seulement en hommes, mais surtout en argent.

Lorsque le moment fut venu de solder la dette de cette guerre, les colonies américaines, libérées du péril franco-canadien, se montrèrent fort peu empressées à prendre leur part du fardeau.

Le ministère de Lord Grenville (Georges) commença par faire adopter, en 1765, le fameux acte du timbre, que nous connaissons si bien depuis la grande guerre. Un peu plus tard, l'Angleterre voulut assurer le relèvement de son commerce aux dépens du commerce américain (O libéralisme anglais, voilà bien de tes coups!)

Les américains répondirent à cette tentative par une politique de "non importation" c'est-à-dire qu'ils boycottèrent toutes les marchandises importées d'Angleterre. Le Parlement impérial retira la loi du timbre; mais, **en 1766**, il votait des droits nouveaux sur le verre, le plomb, les peintures, le papier et le thé, que les colonies étaient obligées de faire venir d'Angleterre.

Les Américains continuèrent de plus belle leur résistance passive et les relations entre la Mère-patrie et ses colonies devinrent de plus en plus tendues.

En 1768, l'Angleterre crut prudent d'augmenter le nombre de ses troupes en Amérique; les coloniaux y virent une nouvelle provocation.

En 1773, une bande de citoyens de Boston, déguisés en sauvages envahirent des vaisseaux anglais, qui se trouvaient dans le port et jetèrent à la mer tout le thé, qu'ils trouvèrent à bord (Boston tea party). En voulant défendre sa politique par la force, l'Angleterre venait de renverser la coupe.

Les représentants des 13 colonies se réunirent en congrès à Philadelphie, le 5 septembre 1774 et siégèrent jusqu'à la fin d'octobre. Une seconde session fut tenue au mois de mai suivant pour discuter les moyens à prendre pour lever une armée et équiper une marine.

Plusieurs conflits sanglants se produisirent et le 4 juillet 1776, la rupture était consommée par la proclamation de l'indépendance, rédigée par Thomas Jefferson, avec le concours de John Adams et de Benjamin Franklin.

Dès le début des hostilités, les chefs de la révolution américaine avaient résolu d'entraîner le Canada dans la lutte. Le Congrès de Philadelphie trer dans le mouvement, en faisant nada des appels à la révolte. Cette propagande, jointe au peu d'enthousiasme des Canadiens pour l'Acte de Québec finit par nous jeter dans une situation fort complexe.

(A suivre)

Le meilleur chef est celui qui, sans vains bavardages, veut le plus fortement et le plus longuement.

Georges CLEMENCEAU.

La Survivance

Le grand obstacle à l'égalisation des conditions, c'est que nous avons tous la passion de l'inégalité.

—BRUNETIERE.

Rédacteur: Maurice Lavallée — DIEU ET PATRIE — Administrateur: R. P. J.-B. Boyer, O.M.I.

Vol. VI. — EDMONTON, ALBERTA, LE 13 DECEMBRE 1933

Etrennes oubliées

Ce sera bientôt le renouvellement de l'année. Ce sera aussi le temps des souhaits et des étrennes. Les souhaits jaillissent spontanés, empressés, chaleureux, sincères souvent. Les étrennes en sont l'accompagnement toujours bienvenu, quand étrennes il y a. C'est le gage tangible de l'amitié, de l'affection. Les parents ne manquent pas d'en offrir à leurs enfants qui en sont toujours friands. Les amis en offrent à leurs amis. On peut continuer l'énumération. Des personnes on peut passer aux institutions.

Inévitablement se produisent des oublis qui parfois refroidissent l'amitié et même altèrent les relations.

Il est intéressant de rechercher quelle institution de service public, d'apostolat patriotique, de zèle chrétien, est la plus oubliée dans la distribution des étrennes; quel ami le plus fidèle à nous visiter, le moins encombrant toujours, d'ordinaire le plus intéressant, est le plus mis en oubli par les distributeurs d'étrennes.

Nous croyons pouvoir affirmer sans crainte de contradiction victorieuse que l'institution recherchée est la presse et l'ami le plus oublié le journal. Les exceptions, en nombre très minime, confirment le fait.

* * *

Quelles étrennes offrir à l'institution de la presse et au journal? Nous en indiquerons quatre sortes: étrennes de justice, étrennes de zèle, étrennes d'amitié, étrennes de charité.

Etrennes de justice.—Les oeuvres de presse et la publication des journaux coûtent beaucoup d'argent pour payer rédacteurs, linotypistes, pressiers, ouvriers d'atelier, etc. Les déboursés requis doivent être faits à l'avance. C'est donc étrennes de justice que de payer l'abonnement d'avance.

Un abonnement à un journal est un contrat véritable, qui oblige en conscience. Le croit-on en examinant certaines listes d'abonnés honnêtes, honorables, chrétiens? Dans cet ordre de choses un oubli—inexplicable et impardonnable—corrode trop de bons esprits et fait chavirer trop de consciences fidèles à la solde d'autres redevances, comme comptes de fournisseurs, de magasins et autres. Le journal, on ne pense pas à le payer, ou l'on remet à plus tard—un plus tard qui, dans certains cas, ne vient jamais. Après avoir servi le journal pendant deux, trois, cinq ans, même plus longtemps, l'administration n'a pratiquement d'autre ressource que de rayer de la liste l'abonné négligent. Est-ce raisonnable? Est-ce juste? Est-ce consciencieux? Que les retardataires répondent! Qu'après examen, ils suivent la dictée de leur conscience!

S'il y a lieu—et il y a lieu pour un nombre toujours trop considérable d'abonnés—offrons au journal que nous lisons des étrennes de justice stricte, légale, obligeant en conscience. Ne pas payer son abonnement, ou différer indûment de le payer, c'est retenir injustement le bien d'une institution sociale des plus importantes en nos temps où l'opinion est reine du monde et se forme par la lecture des feuilles publiques. Les journaux ne sont-ils pas des arbres de vie dont les feuilles servent à la guérison des nations?

* * *

Etrennes de zèle.—Recevoir, payer et lire un bon journal, c'est une oeuvre excellente et fort recommandable. Mais le zèle de la bonne presse ne doit-il pas inclure sa propagande? Le feu ne gagne-t-il pas de proche en proche et n'embrase-t-il pas les éléments avec lesquels il vient en contact?

Un journal nous intéresse, nous instruit, nous fait du bien. N'est-il pas dans l'ordre, puisque le propre du bien est de se répandre, de le faire connaître à ceux qui nous entourent, de lui recruter de nouveaux abonnements et de lui procurer ainsi des étrennes de zèle?

Les membres des cercles de l'A.C.F.A. ou autres, des amicales de couvent ou de toute autre association féminine, ne trouveraient-ils, dans la propagande du bon journal un aliment à leur zèle et un terrain d'action catholique? Est-il apostolat plus efficace et plus facile à exercer dans tous les milieux, parfois dans certains milieux inaccessibles à d'autre sorte d'apostolat? Cette question ne mérite-t-elle pas d'être mise à l'ordre du jour des réunions ou assemblées? Quel incendie pour le bien peut résulter d'un zèle ainsi allumé à ces foyers!

De plus, quand on a lu son journal, ne peut-on pas en faire bénéficier d'autres personnes moins favorisées? Ne peut-on pas le mettre sous enveloppe ou bande quelconque et l'adresser par la poste à des amis, à des connaissances ou même à des personnes que l'on connaît de nom seulement? Autre forme de zèle pour la propagande de la bonne presse et autre forme d'étrennes de zèle.

* * *

Etrennes d'amitié.—Ne serait-ce pas faire d'une pierre deux coups que de payer un ou des abonnements pour des amis qui ne reçoivent pas le journal qui a nos sympathies? Certes oui. Nul besoin d'insister.

Si les petits présents d'un jour entretiennent l'amitié, que ne fera pas le présent qui toute une année durant ira chaque semaine ou chaque jour rappeler le souvenir du bienfaiteur et susciter un plaisir, une joie auparavant inconnus?

* * *

Etrennes de charité. Les pauvres, les chers pauvres, dont la dignité est si grande dans l'Eglise du Christ, ne liraient-ils pas avec un singulier profit un journal auquel leur maigre bourse ne permet pas de s'abonner et auquel nous les abonnerions? Evidemment.

* * *

A ces diverses sortes d'étrennes à offrir au bon journal, joignons les étrennes testamentaires qui ne dégonfleront pas notre porte-monnaie et qui nous précéderont au tribunal de Dieu, où un simple verre d'eau ne restera pas sans récompense.

Combien, en disposant de leurs biens sous seing et sceau notariés ou olographes, pensent à l'oeuvre vitale, nécessaire entre toutes de la bonne presse? Combien insèrent dans leur testament des legs de charité spirituelle destinés à prolonger leur bienfaisante action au milieu des vivants quand ils ne seront plus? Est-il manière plus efficace de continuer à faire du bien sur la terre après la mort, même de passer son ciel à y répandre la lumière qui éclaire les esprits et vivifie les coeurs?

* * *

Le saint pape Pie X qui, des hauteurs du Vatican, bénissait les plumes des journalistes en prononçant sur elles la formule dont se servaient jadis ses prédécesseurs pour bénir les armes destinées à la défense de la chrétienté, a dit un jour les paroles suivantes:

"Ah! la presse, on ne comprend pas encore son importance. Ni les fidèles ni le clergé ne s'en occupent comme il le faudrait. Les vieillards disent quelquefois que c'est une oeuvre nouvelle et que jadis on sauvait bien les âmes sans s'occuper des journaux. C'est bientôt dit: autrefois! autrefois! Mais on ne fait pas attention qu'autrefois le poison de la mauvaise presse n'était pas répandu partout et que, par conséquent, le contre-poison des bons journaux n'était pas également nécessaire. Il ne s'agit pas d'autrefois. Nous sommes à aujourd'hui."

Benoît XV, son successeur, a ajouté: "Faites tout pour sauver la presse et la rendre prospère. C'est une oeuvre de première nécessité. Encouragez-la, soutenez-la au prix des plus grands sacrifices."

Concluons. Comment? En réparant les oublis du passé et du présent, en offrant à la presse catholique des étrennes. . . de toutes sortes.

Comme la charité bien ordonnée commence "at home", offrons-en d'abord au journal que nous lisons. N'oublions pas de regarder à la bande, qui indique où nous en sommes avec les étrennes de justice.

Un ami du journal.

Oui, mais...

La propagande se continue en faveur de la reprise de l'immigration. Maintenant, on nous assure que le Canada n'aura plus rien à payer pour assurer l'établissement des colonies britanniques en notre pays, l'Angleterre se chargeant des frais. Il n'y aurait pas lieu, non plus de craindre un accroissement de chômage, car le colon qui ne réussirait pas serait rapatrié.

Rien ne nous assure, tout de même, que les jeunes gens de ces familles d'immigrants resteront sur la terre. Nous avons lieu de craindre qu'ils prendront le chemin de nos villes, mais comme le chef s'arrachera sur la terre, il ne pourrait être question de rapatriement.

Et alors?

T. P. (L'Action Catholique).

Paroles à retenir

Dimanche dernier, S. Exc. le cardinal Villeneuve a été reçu et fêté dans sa paroisse natale. A cette occasion il a prononcé les paroles suivantes: "N'ayez pas honte de votre foi. Soyez fiers d'elle et rappelez-vous que le Souverain Pontife est le phare qui éclaire le monde, l'homme qui dépasse tous les autres. Soyez fiers d'être Canadiens français et respectez les traditions de votre race. Ainsi vous serez d'autant plus considérés par vos concitoyens de langue anglaise."

Ces paroles ont d'autant plus de poids qu'elles viennent de haut. En elles réside le secret de notre force et de notre avenir.

CH. G. (L Droit).

La religion est toujours le meilleur garant qu'on puisse avoir des moeurs des hommes.

—Montesquieu.

Il nous faut des saints, mais des saints illuminés par la science catholique.—P. d'Alzon.

La honte du bien est en nous la source de tout mal, et la honte du mal est le principe de tout bien.

L'agriculture n'est pas seulement l'amélioration de la terre par la famille, elle est l'amélioration de la famille par la terre—R. P. de Ganay.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE HUITIEME

LE PERE LACOMBE — 1853-1855

(Suite)

MISSION AU FORT JASPER OCTOBRE 1853

Le P. Lacombe, en effet, à la date du 18 septembre, était sur le point de partir pour le Fort Jasper, s'il n'était pas déjà parti. Son registre nous le montre baptisant en ce lieu dès le 1er octobre; et sa Notice sur la Mission de Sainte-Anne s'exprime ainsi:

"L'automne 1853, M. Lacombe était allé (ce passé, à la suite du texte racontant l'arrivée du P. Rémas, n'indiquerait-il pas l'absence du P. Lacombe?) M. Lacombe était allé au Fort Jasper, dans les Montagnes Rocheuses, porter les secours de la religion à une trentaine de familles métisses iroquoises, qui avaient été baptisées et un peu instruites par le P. de Smet (en 1846). Le Fort Jasper est à onze jours de marche de Ste-Anne, par un pays affreux qui offre un chemin presque impraticable".

La Notice continue, nous donnant le résultat des efforts du missionnaire:

"M. Lacombe y vit plusieurs familles des sauvages Chouewab et Chikanés (Chouswab et Sékanais, dirait-on aujourd'hui), qui parurent être des sauvages très bien disposés pour la Religion, mais qui sont en très petit nombre.

"Après la retraite de la mission, les métis iroquois, pour exprimer leur joie et remerciement au missionnaire, lui firent présent de six chevaux, ce qui faisait bien pour la mission, vu que presque tous ses chevaux avaient été volés par les Pieds-Noirs, dans la prairie, l'hiver précédent.

"M. Lacombe revint heureusement à sa mission".

D'après son registre, cette première mission du P. Lacombe au Fort Jasper semble avoir commencé dans les derniers jours de septembre, et s'être clôturée le dimanche 16 octobre. Pour ne donner que des chiffres, nous relevons: le 1er octobre, 7 baptêmes; le dimanche 2, 19 baptêmes; 7 autres baptêmes, le 3; 9 le 5; 23 le 8; et enfin 7 mariages le dimanche 16. Belle clôture de mission, en vérité!

Note—Au lieu du récit si sobre de la Notice, les Mémoires du vieillard ont un long récit d'aventures (t. II, p. 63-70) que les deux Vies du P. Lacombe, anglaise et française, se sont appliquées à reproduire. (Catherine Hughes, Father Lacombe, p. 66-68; le Père Lacombe, par une Soeur de la Providence, p. 96-100). Ces deux Vies, à la suite des Mémoires, se trompent d'ailleurs pour la date, plaçant ce voyage après le noviciat du P. Lacombe, en 1856, à laquelle date il y eut, en effet, une nouvelle mission au Fort Jasper, mais faite par le R. P. Rémas, comme le prouvent et la Notice sur le Lac Sainte-Anne, et les Vingt Années de Missions, et le registre du Lac Sainte-Anne.

HISTOIRE D'UNE PEAU DE LOUTRE

Le soin de la Mission du Lac Ste-Anne et des chrétientés éloignées ne faisait pas oublier au P. Lacombe celles du Fort Edmonton. Nous ne saurions dire s'il lui était possible de la visiter tous les mois. Nous croyons du moins qu'au cours de l'hiver 1853-1854 il le fit en novembre et en janvier, puis en février. Au dimanche 6 novembre, nous remarquons dans son registre quinze baptêmes qui semblent bien avoir été faits au Fort Edmonton, bien que, selon son usage, le P. Lacombe n'en ait pas indiqué le lieu. Nous l'y voyons de nouveau durant la première quinzaine de janvier et même, semble-t-il, la quinzaine entière.

C'est, pensons-nous, à l'une de ces deux visites, que lui arriva la fameuse aventure de la peau de loutre, à laquelle nous avons déjà fait allusion. Nous en trouvons le récit dans ses Mémoires manuscrits (t. II, p. 39-40), et dans ses deux Vies: par Catherine Hughes, p. 55-56; par une Soeur de la Providence, p. 58. Voici le fait, tel que le P. Lacombe le raconte.

"Un jour (de cet hiver), au Lac Ste-Anne, je trouvai dans un coin de ma maison une peau de loutre, mais dont le poil n'était pas de saison, et qui par conséquent ne valait rien comme pelleterie. Je dis à la femme métisse, notre ménagère, de préparer cette peau et de la coudre aux extrémités des manches et au collet de mon capot, pour me préserver du froid. Couvert de cet habit, j'arrivai à Edmonton et je m'empressai d'aller saluer mon ami, le grand chef du poste, M. Rowand. Quand il m'aperçut, sans répondre à mes salutations, mais devenu subitement furieux, il m'apostropha en ces termes: "Comment? vous, prêtre, qui êtes venu ici pour enseigner la justice, c'est ainsi que vous donnez l'exemple! Qui vous a donné le droit de porter cette pelleterie?" N'ayant pas la possibilité de m'expliquer devant la volubilité de ses paroles, j'arrachai les misérables poils et je les lui jetai au visage en retournant sur mes pas".

Cet incident, de peu d'importance en lui-même, le P. Lacombe le donne comme significatif de l'esprit qui animait la Compagnie de la Baie d'Hudson, "noble, amie, libérale et protégeant les missionnaires **tant que la** question du commerce des fourrures n'entrait pas en jeu".

VISITE AU LAC LA BICHE

janvier-février 1854

Le séjour que fit le P. Lacombe au Fort Edmonton, en janvier 1854, n'était qu'une halte dans le voyage qu'il entreprenait pour se rendre au Lac la Biche. Ayant appris la détresse du P. Rémas, il se proposait de le ramener avec lui au Lac Sainte-Anne, où tous deux attendraient la visite annoncée de Mgr Taché.

Pauvre P. Rémas, il avait enduré, en effet, des privations et des souffrances dont on se fait difficilement idée. Sa première demeure n'avait été qu'un trou dans la terre, une sorte de tombeau: sur la terre tirée du trou, il s'était contenté de poser, en guise de toit, des branchages recouverts de mottes de gazon. . . Et il avait vécu là qui sait combien de temps? . . Seulement lorsque le froid était devenu trop intense, un homme du pays lui avait prêté une misérable cabane en troncs d'arbres, de 12 pieds de côté par 6 de hauteur, dans laquelle il n'avait ni table, ni lit, ni meuble d'aucune sorte! Et que dire de sa nourriture? Comment n'était-il pas mort de faim? Que dire surtout des privations morales, au milieu d'une population sans coeur, de laquelle du reste il ne comprenait pas la langue? Il fallait bien que le P. Rémas fût un saint pour supporter une pareille existence!

Mais la Providence veillait sur lui, et le P. Lacombe en allait être l'instrument.

Durant son voyage, il rencontra un assez grand nombre de sauvages. Son registre nous apprend qu'il fit quinze baptêmes le 22 janvier, puis douze le 30, et enfin six le 3 février. Il ne nous dit malheureusement pas en quels endroits; mais nous avons tout lieu de penser que ce fut aux environs du Lac la Selle ou du lac Poisson Blanc, et peut-être dans l'un et l'autre lieu.

Rendu au Lac la Biche, le P. Lacombe se reposa quelques jours auprès du P. Rémas, puis tous deux prirent ensemble le chemin du Lac Sainte-Anne.

Note.—C'est vraisemblablement le récit de ce voyage que nous avons dans la Vie du P. Lacombe par une Soeur de la Providence, p. 91-94.

(A suivre)

—oOo—

La jalousie aveugle un coeur atteint; et, sans examiner, croit tout ce qu'elle craint.

La vie humaine ressemble à une année où on ne voudrait pas voir les neiges de l'hiver en hiver mais les fruits de l'automne au printemps en été et en automne.

D'abord, il faut agir avec courage, puis le coeur se fortifie, et l'on marche de victoire en victoire.

L'amitié a aussi ses coups de foudre, mais il n'est pas permis de les avouer et il faut parfois attendre longtemps pour déclarer une estime et une sympathie qu'on avait senties dès l'abord.

N'écoutons pas ceux qui chantent trop haut nos louanges.

Catéchisme des Caisses Populaires

Sociétés coopératives d'Epargne et de Crédit

Nature --- Section I

(Suite)

Et tout en étant une très bonne chose pour les ouvriers et les cultivateurs, pour le peuple qui peine dur, la Caisse ne fait pas de mal à personne?

C'est absolument vrai. La Caisse ne prend la place de personne, puisqu'elle remplit un vide dans notre organisation économique. Elle accomplit une fonction négligée jusqu'à présent. Elle organise des forces livrées à l'isolement, donc nulles par manque de cohésion. Elle ne nuit par conséquent à personne. A coup sûr elle fera disparaître l'usurier, le prêteur rapace. Si vous avez quelque compassion pour lui, tant pis. Pour moi, je n'en ai aucune.

Les Caisses sont-elles des succursales?

Pas du tout. Elles sont absolument indépendantes les unes des autres. Elles ont leur vie propre, elles sont distinctes entre elles comme les paroisses.

Que conclure de ce chapitre?

Que la "Caisse Populaire" est une oeuvre nécessaire: 1. pour compléter notre organisation paroissiale déjà si belle; 2. Pour nous arracher des griffes des usuriers; 3. Pour nous aider à conserver notre argent sur place et l'y faire fructifier au grand avantage de la première de nos industries, l'agriculture; 4. Pour venir en aide par le prêt à tous les honnêtes gens qui se trouvent dans le besoin ou qui ont de l'initiative, et faire de nous un peuple indépendant, prospère et heureux; 5. Pour aider la colonisation en faisant aux colons honnêtes et vaillants les avances nécessaires pendant le défrichement des lots. La Caisse doit aussi recueillir l'argent que l'on amasse pour faire un paiement sur sa terre ou pour autre fin.

La spéculation, les monopoles et la concurrence "sans **limites**" sont les plaies de l'époque actuelle. Il importe au plus haut point de les combattre.

CHAPITRE DEUXIEME

PROPRIETES — Section I

La Caisse peut se fonder partout

Quelles sont les propriétés de la Caisse Populaire?

1. Elle peut se fonder partout; 2. Vivre et progresser partout; 3. Elle offre une sécurité parfaite; 4. Elle répand de nombreux bienfaits; 5. Elle est éducatrice et nécessaire.

Vous dites que la Caisse peut se fonder partout? Vous badinez?

Pas du tout. L'essence de la Caisse ne consiste pas à posséder d'énormes capitaux, mais à rendre service à ses sociétaires.

Y songez-vous? . . Une Caisse pour 60 ou 100 familles.

Ne bâtit-on pas une église, des écoles pour soixante ou cent familles? Certainement. . . Seulement, il ne vient à l'idée de personne de construire une immense basilique dans un hameau ou une petite paroisse. Mais proportion gardée, l'humble chapelle rend tout autant de services aux fidèles que la pasilique.—Au reste l'expérience prouve qu'une petite Caisse peut vivre dans une petite paroisse. Exemple: "Bois Franc" qui avec ses 60 familles a déjà fait pour 16 mille piastres d'affaire.

Quel rapport cela a-t-il avec les Caisses?

Le voici: dans la petite chapelle, on fait la même religion que dans la grande église. Dans les petits centres, la petite Caisse rendra les mêmes services pécuniaires que la Caisse plus considérable des grandes paroisses. Il y aura moins d'argent, moins de prêts, mais les besoins seront moindres aussi.

Vous croyez donc qu'une Caisse doit se fonder dans chaque paroisse?

Eh oui! L'argent, c'est le nerf de la guerre. Il le faut partout. Il faut que les gens conservent le plus possible leurs épargnes **chez eux.**

Et elle y serait utile?

Très certainement. D'abord pour faire épargner, ensuite pour que ces épargnes tombent en pluie bienfaisante sur la paroisse qui les a produites. La Caisse, c'est l'arbre qui doit pousser entre l'église et l'école pour leur donner les bienfaits de sa fraîcheur et de sa protection.

Et elle pourrait subsister?

Mais oui! Partout il se trouvera des épargnistes—il faut que tout le monde le soit ou le devienne—et les emprunteurs ne manqueront pas. L'expérience le prouve.

Que faut-il pour la fonder?

Quelques sociétaires honnêtes et quelques sous. En Irlande, il y a de ces Caisses qui n'ont que 21 membres. Ici la loi en demande douze.

Rien que cela?

Rien que cela. Dites maintenant; y a-t-il un endroit au Canada où la Caisse populaire ne puisse se fonder et prospérer?

Section II

La Caisse peut vivre et progresser partout.

Croyez-vous qu'une "Caisse" puisse vivre et progresser partout?

Non seulement je le crois, mais j'en suis absolument certain.

Qu'est-ce qui vous donne cette certitude?

Elle me vient 1. De ce que les prêts les "**plus petits**" ont toujours la préférence, éliminant ainsi les gros risques; 2. De ce que l'on ne prête que pour des fins "**productives**" et avantageuses aux emprunteurs qui doivent dire pourquoi ils empruntent; 3. De ce que l'administration ne coûte presque rien; 4. De ce qu'elle se forme un fonds de réserve; 5. Enfin de ce qu'elle est une oeuvre paroissiale, fonctionnant sous le regard de tous les intéressés; par conséquent elle peut être très facilement et très bien surveillée.

La Caisse sera-t-elle en état de satisfaire les demandes qui lui seront probablement faites?

Il y a tout lieu de le croire.

Le but de la Caisse est de faire épargner ses sociétaires et de leur faire des prêts avantageux. Là où il y aura peu de sociétaires les épargnes seront proportionnées au nombre des épargnistes; mais les demandes de prêt seront aussi moindres. La Caisse prêtera l'argent qu'elle aura. Elle fera de petits bénéfices, mais n'aura que de petites dépenses. D'ailleurs l'expérience universelle prouve que presque partout les ressources fournies par l'épargne locale sans cesse stimulée suffisent pour répondre aux demandes légitimes de prêts.

Donnez un exemple de cela?

La vie d'un homme et celle d'un enfant. L'enfant, bien que moins grand, moins robuste a l'essentiel de la vie aussi bien que l'homme fait. Et. . . il a l'avenir pour lui. Il ne vivote donc pas. La petite Caisse paroissiale a aussi bien la vie que les grandes institutons, que les grandes Caisses et. . . elle a l'avenir devant elle.

Et qui payera ses dépenses?

Elle n'en a presqu'aucune!

Comment cela?

L'administration ne coûte rien, ou bien peu de chose. Tous les officiers—sauf le Gérant quand la Caisse est assez forte—ne reçoivent jamais un sou de salaire. Partout l'on comprend que c'est une oeuvre et l'on sait s'y dévouer.

Et vous trouvez des hommes qui travaillent pour rien?

Bien sûr. . . Comme vous trouvez des échevins, des conseillers, des commissaires d'écoles des marguillers.

La Caisse vient-elle à posséder quelque chose?

D'après les statuts, chaque Caisse doit se créer un patrimoine propre, un fonds de réserve qui assure davantage son existence, comme une source doit avoir un petit bassin et ne pas être un simple canal.

Où le prend-elle ce patrimoine?

Il lui vient de deux sources: 1. De la taxe d'entrée; 2. Du montant des profits nets annuels qu'elle met de côté et qui lui forme un fonds de réserve.

Qu'est-ce que la taxe d'entrée?

C'est le "dix sous" ou tout autre montant fixé de temps à autre, que doit verser le sociétaire pour chaque part sociale ($5.00) qu'il prend. Cette petite taxe d'entrée a aussi pour résultat de détourner le sociétaire de retirer ses parts sans absolue nécessité; car contrairement à tout ce qui se fait dans les Compagnies ordinaires, le sociétaire a toujours le droit de retirer ses parts quand bon lui semble.

Qu'entendez-vous par fonds de réserve?

C'est le pourcentage—ordinairement vingt pour cent—que prend la Caisse sur les profits nets qu'elle fait chaque année, afin de se former un patrimoine.

Où prend-elle ces profits?

Mais, sur les prêts qu'elle fait. L'argent des parts sociales, les dépôts que font les sociétaires, tout cela est prêté.

Qu'entendez-vous par profit net?

J'entends l'argent qui reste à séparer entre les sociétaires après que la Caisse a payé les petites dépenses courantes pour les écritures, papiers, etc., et l'intérêt sur les dépôts ordinaires.

(à suivre)

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:

Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

RADIO

Programmes irradiés sous les auspices de la Commission canadienne de la Radiodiffusion.

JEUDI, 14 DECEMBRE

6.00 Skipper Jim
6.25 Nouvelles
7.00 Band Concert (Halifax)
7.30 Radio Theatre Giuld
8.00 Hands Across the Border
8.30 Nouvelles (Toronto)
8.35 Mount Royal Hotel Orchestra
8.45 Great Books of the 20th Century—Prof. Allison.
9.00 Foothills Echoes.
10.00 Rapsodies in Rhythm
10.15 Moonlight on the River

VENDREDI, 15 DECEMBRE

6.00 Guy Watkins Orchestra, (Sask.)
6.25 Nouvelles, (Saskatoon)
7.00 Gypsy Rhapsody
7.15 Gentleman Jim
7.30 Symphonic Strings
8.30 Nouvelles
8.35 The Roundup Rangers (Wpg.)
9.00 Souvenirs (Moose Jaw)
10.00 Only a Rose
10.15 Heart Song (Winnipeg)

SAMEDI, 16 DECEMBRE

6.00 Under Eastern Skies
6.25 Nouvelles
6.30 Joyaux de la scène lyrique
7.00 Partie de gouret (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Vancouver Hotel Orchestra
9.00 Moonlight on the Pacific
10.00 Royal Alexandra Orchestra

DIMANCHE, 17 DECEMBRE

12.00 Le trio lyrique (Montréal)
12.15 Discours
12.30 Canadian Grenadier Guards
1.00 N.Y. Philharmonic Orchestra
3.00 Vesper Hour
4.00 Discours
6.25 Nouvelles
6.30 Albert Pratz, violoniste
7.00 Opérette, Montréal ou Toronto
8.00 Château Laurier Musicale
8.30 Nouvelles
8.35 Halifax Philharmonic Society
9.00 Twilight Echoes from the Fireside

LUNDI, 18 DECEMBRE

6.00 "Blackfoot Trails", Prof. Corbet
6.25 Nouvelles
7.00 Gaiety and Romance
7.30 Dance Moods (Toronto)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Call of the North (Edmonton)
10.00 Heart Songs
10.15 German Band (Moose Jaw)

MARDI, 19 DECEMBRE

6.00 Violons et violoncelles (Edm.)
6.25 Nouvelles
7.00 Seville Fair
7.30 Sous les ponts de Paris
8.30 Nouvelles
8.35 Windsor Hotel Orchestra
9.00 Don Pedro and His Gypsies
10.00 "Sweethearts on the Air"
10.15 The Gamboliers

MERCREDI, 20 DECEMBRE

6.00 The Screnaders
6.25 Nouvelles
7.00 Une heure près de toi (Mtl.)
8.30 Nouvelles
8.35 Moonlight on the River
9.00 Varieties (Saskatoon)
10.00 The Yodelling Cowboy
10.15 Violoniste (Saskatoon)

—oOo—

PARIS.—Le sénateur John Henry Fisher, nommé à la Chambre Rouge en 1917, après vingt-cinq ans de vie publique active, est mort ici vendredi après-midi à l'âge de 78 ans. Il était malade depuis trois semaines.

GODERICH, Ont.—La fermeture de la navigation est un événement important. A Goderich, le capitaine Brown et l'ingénieur MacDonald, de la frégate "William Scupp", ont décidé de célébrer l'événement par une bonne petite bataille "à poings fermés" pour mieux trouver la solution des difficultés accumulées durant la saison de navigation. Ils en étaient rendus aux yeux au beurre noir lorsque les matelots les séparèrent.

CHICAGO—Le Canada, pour la 19e fois en 23 ans de compétition a obtenu la palme à l'exposition du grain ici, lorsque M. Frank Isackson, Saskatchewan, a été proclamé champion international des producteurs de blé pour 1934. A date, la Saskatchewan se trouve à avoir fourni onze fois du blé à cette exposition internationale. L'Alberta a remporté ce titre sept fois, et le Manitoba une fois.

MONTREAL.—La question de la célébration d'une manière digne du quatrième centenaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier sera soumise à la prochaine conférence des premiers ministres provinciaux, a déclaré le premier ministre Bennett à une délégation de représentants de l'Ile du Prince-Edouard, de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal et de Toronto.

Lettre pastorale...

(Suite de la 1ère page)

socialisme mitigé. Nous savons par ailleurs que plusieurs catholiques et même des membres de notre clergé, penchent vers ce socialisme amendé ou mitigé. Il est facile de conclure que si nous tenons aux principes fondamentaux du socialisme, nous renions l'Etat, le centre de tout et nous annihilons l'individu. Un chrétien qui croit en Dieu ne peut pas accepter un système qui relègue au second plan Dieu et les choses de Dieu. Aussi nous vous rappelons, chers frères, d'être toujours sur vos gardes au sujet de ces sociétés ou partis dont les conditions peuvent paraître inoffensives et donnent l'apparence du bien mais dont le fondement est plein de danger pour la religion, le pays, la civilisation.

Individualisme et domination économique

Sa Sainteté Pie XI condamne l'individualisme outré et la domination économique comme une des principales causes de la pauvreté et de la misère du monde. Il dit: "Ils violent le droit naturel, les capitalistes qui emploient les travailleurs pour leur propre activité économique sans égard à la dignité humaine, au caractère social de la vie économique, à la justice sociale, au bien commun".—"La concurrence n'existe plus; on y a substitué la dictature économique. L'ambition sans frein pour la domination économique succède aux profits: le système économique est devenu dur, cruel et inassouvi."

Salaires, syndicats, etc.

Dans sa charte du travail, Léon XIII a réprouvé comme critère de justice la liberté de contrat. "Il y a, dit-il, un commandement de la nature humaine plus impérieux et qui précède tout contrat d'homme à homme, à savoir que la rémunération doit être suffisante pour assurer au travailleur un confort raisonnable. Si la nécessité ou la crainte d'un plus grand mal oblige le travailleur à accepter de plus dures conditions parce que le patron ne lui en fera pas de meilleures, il devient victime de la force et de l'injustice.

Distribution des richesses

Au temps de Léon XIII, commençait déjà des richesses avec ses conséquences de misère et de pauvreté dans le peuple. "L'Etat, dit-il, dans "Rerum Novarum", doit amener dans la mesure du possible, les travailleurs à devenir propriétaires afin que la propriété soit distribuée avec plus de justice et que l'union se fasse entre les deux classes, travailleurs et capitalistes." Pie XI ajoute: "Tout en sauvegardant la loi naturelle et divine, l'autorité publique, en vue du bien général, peut spécifier ce qui est permis ou non dans l'usage des richesses". Bien plus l'Etat a le droit de contrôler l'usage de la propriété et de l'harmoniser avec le bien commun". Les ennemis accusent l'Eglise de Dieu de prendre la part des riches et des capitalistes contre les pauvres et les opprimés. Loin de là, l'Eglise, à l'exemple du Divin Maître, vient au secours des souffrants et des nécessiteux. Les deux Souverains Pontifes, Léon XIII et Pie XI, ont reconnu hautement les droits et les devoirs des riches et des pauvres et ont manifesté dans les réformes et les remèdes une sympathie profonde pour la classe des affligés. Ils rappellent toutefois que l'amélioration économique et sociale n'est pas le but de la vie mais un moyen pour mieux atteindre la vie éternelle.

Pour conclure, nous prions tous les prêtres et fidèles de demander avec instance que "Celui qui est la Voie, la Vérité et la Vie" nous mène dans le bon chemin et nous apporte la paix et la prospérité. Nous demandons, comme Pasteur et Chef de ce diocèse, que les bénédictions du Maître Eternel descendent sur vous tous.

Donné à Edmonton, le jour de la fête de S. André, apôtre, ce trentième jour de novembre, en l'an du Seigneur mil neuf cent trente-trois, pour être lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse le dimanche ou fête d'obligation après réception.

TROCHU

Le bazar en faveur de l'hôpital a été un vrai succès et a rapporté la somme de $365.67. Les gagnants des billets ont été: Mme Kennedy, Huxley, un dessus de piano; M. H. McLellan, Trochu, un coussin peint à la main; Mlle Clermont, Lousana, une jardinière; M. Hollonquist, Three Hills, un tapis de table, et M. E. Enzie, Torrington, un agneau. Les dames du comité prient tous ceux qui ont contribué à ce beau résultat de vouloir bien accepter leurs remerciements.

La Mère Supérieure et les Soeurs de l'hôpital de Ste-Marie remercient les dames du comité et tous les bienfaiteurs qui ont aidé au succès du bazar.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous notre bon curé, M. l'abbé Burke, revenu d'Edmonton.

M. et Mme Ambroise Lemay sont heureux de vous faire part de la naissance de leur troisième enfant, Bernard, à l'hôpital Ste-Marie. Toutes nos félicitations aux heureux parents, particulièrement des membres de l'Association canadienne-française dont M. Ambroise Lemay est le président pour le cercle de Trochu.—Corr.

CALGARY

Bulletin paroissial.—Mardi, grand'messe pour le repos de l'âme de feu Benoit Bolduc, par la société St-Vincent de Paul.

Dimanche le 17, troisième de l'Avent, est appelé le dimanche "Gaudete" d'après le premier mot de sa messe, page 163, et signifie un premier signe d'allégresse à l'approche de Noël. En plein milieu de ces semaines de préparation par la pénitence aux grandes fêtes qui se suivront bientôt, l'Eglise veut soutenir le courage de ses enfants en les invitant au repos dans un jour de joyeuse espérance. Se réjouir dans le Seigneur, c'est remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite en nous appelant à la vraie foi, de l'espérance qu'il nous a donnée d'une éternité bienheureuse, et la continuelle protection dont il nous favorise; c'est aussi se réjouir des pénitences qui nous sont commandées et des maux qui peuvent nous arriver comme les apôtres et les premiers chrétiens s'en réjouissaient dans l'intérêt de leur salut. C'est espérer, grâce à notre bonne foi dans la dernière préparation à apporter surtout par le jeûne des Quatre-Temps, les 20, 22, 23 décembre, que la solennité de Noël sera un jour de grâce et de grande bénédiction sur nous.

Ce dimanche là, il n'y a pas encore de Gloria, après l'oraison du jour, on chante celle de la Ste-Vierge "Deus qui" et celle pour l'Eglise "Ecclesiae" qui se terminent toutes deux par la même conclusion. Cest la préface de la Trinité et le Benedicamus Domino à la fin.

Aux prières des paroissiens. — On nous a recommandé aux prières, dimanche dernier, l'âme de feu Cyrille Thibaudeau, époux de feue Célina Boisvert, décédé à Ste-Anastasie, Qué., le premier novembre, à l'âge de 85 ans. Il était le père de Mme L. Broyer.

Aussi l'âme de feue Berthe Bourdeau, épouse de M. Eurl Auchman, décédée à Orwell, Vermont, le 15 novembre, à l'âge de 30 ans. Elle était la nièce de Mme W. Dinnigan.

Le Bulletin paroissial offre ses plus sincères sympathies à Mme Broyer et Mme Dinnigan. R. I. P.

Nos malades.—A messieurs Fortin et Briand, s'ajoute maintenant Mme C. J. Côté qui s'est fêlée l'os de la jambe droite juste au dessus de la cheville, dans une chute occasionnée par un trou presqu'insignifiant, en traversant la rue. Et encore sur la liste des malades, madame Edw. Alteman et Mlle Léa Massé opérées toutes deux depuis quelques jours déjà. A tous, les anciens et les derniers éprouvés par la maladie, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Choses et autres.—A sa dernière assemblée régulière, la St-Jean-Baptiste a écrit ses chèques payables en bon français. Ceci est à remarquer et à encourager: Car en plus d'être un geste de loyauté envers la langue, il y a un intérêt très pratique: si toutes nos sociétés françaises et tous nos concitoyens faisaient ainsi, il y aurait avant longtemps au moins un employé de langue française dans chacune de nos banques de la ville, donc aussi de nouvelles chances de positions pour nous, et plus d'influence catholique pour l'Eglise.

A cette même assemblée, un comité conjoint formé parmi toutes nos sociétés paroissiales, a fait rapport de la souscription organisée en faveur du collège des Jésuites à Edmonton. Un peu plus de cent dollars par le temps qui court prouve la bonne estime, de ceux qui y ont contribué, pour le collège français de l'Alberta. C'est une belle charité et le comité en félicite les généreux auteurs.

On nous a aussi fait lecture, ce soir là, d'une lettre de l'Hon. Duranleau déclarant que les formules françaises de license de radio sont entre les mains de tous ceux qui sont autorisés à percevoir la taxe annuelle du radio, et qu'on n'a qu'à les exiger en payant sa license. Le cercle de l'A.C.F.A. rappelle à tous le devoir bien naturel de demander la formule française.

La partie de cartes de dimanche dernier, sous les auspices des Dames n'a pas manqué d'entrain. Les premiers prix sont allés à M. Vernon Bray et Mme Gillard, les prix de consolation à Mme Boucher et Mme Auclair. Le réveillon d'usage était cette fois sous les soins de Mme Savary et Mme Minard. Le "pot de fortune" prend toujours de l'embonpoint, voilà deux fois que le sort tombe sur un absent, ce qui fait trois mises pour la prochaine fois, et la prochaine partie sera dimanche soir le 17 décembre.

Bonne chance à ceux qui y seront.

Mlle Germaine Beauchemin de Ste-Monique, Qué., qui était en promenade chez son frère, M. le Dr Beauchemin, vient de quitter l'Ouest pour retourner chez elle. Elle emporte, dit-elle, un agréable souvenir de son séjour à Calgary.

Propagation de la Foi chez-nous.—On nous a donné, dimanche dernier, le rapport publié par le Bureau fédéral de la Statistique sur le chiffre de notre population française catholique tel qu'établit par le recensement de 1931. Il y a à Calgary 1755 âmes d'origine française, et sur ce nombre 1132 seulement se sont déclarés catholiques de foi. Donc il y a 623 personnes de langue française qui ne sont plus catholiques, elles sont reparties d'après le recensement, en 13 sectes protestantes différentes. Pourtant au commencement elles étaient toutes de la vraie et unique Eglise comme les 1132 autres, et maintenant elles ne savent plus où prier Dieu, elles ont apostasié leurs origines. Et d'autres les suivront inévitablement si nos jeunes ne renoncent pas aux mariages mixtes. C'est ce qui faisait projeter, dès les commencements de la paroisse, la fondation d'un jardin de l'Enfance, où, du moins nos toutpetits pourraient être trempés de la foi de chez-nous par les soins de religieuses canadiennes-françaises à la mentalité et aux moeurs des parents. Malheureusement la crise nous força à retarder le jardin de l'Enfance que l'autorité diocésaine encourageait généreusement. Cette crise interminable dure encore, il serait trop imprudent d'entreprendre une oeuvre aussi dispendieuse, et nos jeunes grandissent sans cette puissante formation religieuse de la première heure, formation bien à nous, qui a toujours été notre meilleure sauvegarde contre le mariage mixte et la perte de la foi d'une façon générale. Résoudre ce problème de la première éducation scolaire de nos enfants, c'est travailler efficacement à l'oeuvre de la propagation de la foi chez nous. On dit qu'actuellement un autre plan moins onéreux serait favorisé assez volontiers par les commissaires d'écoles. Souhaitons-lui les bénédictions du ciel, car le mal va toujours grandissant et le temps presse d'arrêter la saignée qui fait mourir le coeur catholique de nos Canadiens français.

—Corr.

VIMY

Dimanche, après la messe, l'exécutif du cercle de l'A.C.F.A. a eu une assemblée au presbytère. MM. J. Dusseault, J. B. Pelletier, J. Garon et E. Sabourin étaient présents. Il a été décidé d'avoir une partie de cartes dimanche prochain au profit du cercle.

Dimanche, dans l'après-midi, une bonne assistance attendait MM. Prumer, de Bassano, Normandeau, d'Edmonton, et Jos. Messmer, de Barrhead, pour entendre discuter les affaires du grain, problème qui nous intéresse tous, soit que nous soyons fermiers ou non. Une proposition fut faite par M. Rodolphe Gouin, secondée par M. Télesphore St-Arnaud, de supporter le gouvernement dans ses efforts d'améliorer le sort pitoyable des fermiers.

Dimanche soir, nous avons eu une bien agréable soirée organisée par la congrégation des Enfants de Marie. Les heureux gagnants et gagnantes à la partie des cartes étaient: 1er prix, M. Philippe Bilodeau; 2ème, M. Yvon Gouin; 3ème, M. Freddy L'Heureux; Dames: 1er prix, Mme François Landry; 2ème, Mme Jean Tieulié de Legal; 3ème, Mlle Yvonne Morency de Legal.

Il y eut ensuite le concert suivant: Monologue par M. Lucien St-Arnaud; Chanson par M. Lucien Nadon; Une comédie intitulée "Le fiancé distrait", jouée par MM. Lionel Nadon et L. St-Arnaud; déclamation en anglais par Mlle Y. Morency, suivie d'une déclamation par Mlle Dorina Carrière et Walter Fagnant.

Ensuite a commencé la vente des paniers. M. Edmond Dozois s'est montré un bon encanteur. A la fin de la veillée, M. François Landry nous a fait bien rire. Un peu avant minuit nous avons tous chanté "O Canada" et chacun retourna chez lui bien satisfait de cette soirée. L'exécutif des Enfants de Marie désire remercier tous ceux qui d'une manière ou d'une autre sont venus les encourager.

Les mauvaises routes et la température rigoureuse ont empêché la réception d'une dizaine d'aspirantes dans la congrégation des enfants de Marie, vendredi dernier, elle aura lieu pendant le mois de mai l'année prochaine.

Mlle Dorilda Pelletier qui a subi une opération de l'appendicite il y a trois semaines est retournée à la maison bien rétablie.

Baptême. Antoine Ovide Ernest, fils de M. et Mme Joseph Belland; parrain, M. Ernest Genest; marraine, Mme Ernest Genest, soeur de l'enfant.—Corr.

MORINVILLE

Il semblerait que la grève de nos jeunes gens est en train de se terminer et déjà l'on aperçoit plus d'un mariage à l'horizon. La saison des fêtes nous amènera, paraît-il, plus d'un couple aux pieds des autels et l'on chuchote dans le secret les noms des futurs. Qui sont-ils? L'avenir le dira.

Nous apprenons l'arrivée d'une nouvelle famille dans la paroisse, celle de M. Bessette, autrefois de la région de Gravelbourg et depuis un certain temps représentant d'une compagnie d'assurance. M. Bessette a loué l'hôtel Alberta et en prend sa charge dès le 1er janvier. M. Ovide Paiement abandonne la direction de l'hôtel pour le moment.

Mlle Béatrice Steffes qui enseignait dans la région de Plamondon, est revenue dans sa famille. Son école s'est fermée pour la saison d'hiver et ne reprendra qu'au mois de mars.

M. Louis Normandeau, propagandiste du cartel de blé, est venu nous adresser la parole dimanche dernier, avec quelques amis. L'assistance n'était pas nombreuse pour l'occasion et l'on s'en demande la raison. Est-ce que nos cultivateurs ont perdu tout intérêt dans ce cartel de blé, organisé il y a cinq ans et qui devait leur apporter un prix si rémunérateur? Cela pourrait certainement être une des causes. Une deuxième, c'est que les chemins de campagne ne sont pas encore très passables et nos cultivateurs ne sortent pas plus qu'il ne faut.

S. Exc. Mgr Breynat nous rendait visite dimanche dernier. Il était accompagné du P. Lefebvre, ce vétéran des missions du Mackenzie. Il est inutile de dire que cette visite faisait grand plaisir à notre curé et aussi aux bonnes religieuses qui ne furent pas oubliées.

Le docteur et Mme Bourget étaient également à Morinville en ce 10ème jour de décembre. Ils venaient tout simplement saluer nos religieuses qui furent les éducatrices de leur fille unique à qui finalement elles ouvrirent les portes de leur communauté. Le docteur profita de son passage au couvent pour nous donner une petite séance de vues animées sur le grand nord. La représentation fut des plus intéressantes.

Les froids nous sont arrivés pour tout de bon et chacun se hâte de faire une provision de combustible. Les mines opèrent à pleine capacité et l'on voit les voitures transporter le charbon dans toutes les directions. C'est ainsi que chacun a son tour et le froid lui-même fait le bénéfice de plus d'un. Morinville a le grande avantage d'avoir plusieurs mines en opération sur son propre territoire et c'est là un privilège dont peu de paroisses peuvent se féliciter.

Nos jeunes amateurs de gouret ont un peu de difficulté à s'organiser pour la saison et l'enthousiasme des années passées semble être disparu. L'an dernier nous avions une ligue entre les différentes paroisses et pendant tout l'hiver il nous fut donné d'assister à maintes parties intéressantes. Ce plaisir nous sera-t-il refusé cette année? Si non, il faudra s'organiser sous peu et mettre tout en branle afin d'être prêt le plus tôt possible.—Corr.

SAINT-PAUL

Cette année la fête de l'Immaculée Conception a été célébrée dans notre paroisse avec beaucoup de piété et de bien édifiantes cérémonies. Le matin à la première messe plus de cinq cents personnes reçurent la sainte communion. La grand'messe fut chantée par le R. P. LeClainche, un très touchant et instructif sermon sur le mystère du jour fut prêché par le R. P. curé. Mais les plus doux moments de la journée nous étaient réservés pour la cérémonie du soir, préparée par les Enfants de Marie. Notre église, si belle par elle-même, avait revêtu ses plus belles parures. Dans le sanctuaire notre bon Père curé avait érigé une grotte d'où la Vierge de Lourdes semblait sourire sur ses chères enfants. Vers 7 h. 30 les Enfants de Marie au nombre de cent deux firent leur entrée solennelle par le sanctuaire, précédées de la bannière de la congrégation et chantant avec un religieux enthousiasme le cantique:

"D'être Enfants de Marie,
Pour nous quel bonheur.
Mère auguste et chérie,
Reçois notre coeur".

Quel beau et touchant spectacle. Après la récitation du chapelet et le chant du cantique "Prends mon coeur, le voilà", le R. P. curé dans une éloquente allocution dit: Combien grandioses et touchantes étaient nos cérémonies religieuses et comme nous devrions alors être fiers d'être catholiques. S'adressant aux vingt candidates qui devaient être reçues dans la congrégation, il leur démontra clairement tous les bienfaits dont elles jouiront en devenant membres de la belle congrégation de la Sainte Vierge et combien peu on leur demandait en retour de ces nombreuses faveurs spirituelles et temporelles. Après la réception des nouveaux membres les anciennes renouvelèrent leur acte de consécration à la Sainte Vierge, enfin le R. P. curé récita de touchantes prières à Ste Bernadette; la nouvelle sainte du jour, et on clôtura la cérémonie par la bénédiction du Très Saint Sacrement. On gardera longtemps un bien doux souvenir de cette belle et mémorable journée.

Le 8 décembre au soir, les Dames de l'Autel donnèrent une soirée familiale au profit de l'église. On s'y amusa bien aux jeux de cartes et de bingo. Un court mais très intéressant programme musical clôtura la soirée.

Après des demandes réitérées du cercle de l'A.C.F.A. de Saint-Paul, mais non sans une assez longue attente nous avons vu apparaître des affiches bilingues. Nous voulons mentionner l'affiche indiquant la zone scolaire qui se lit comme suit: School Zone Scolaire. Nous nous réjouissons de ce fait. Nous avons obtenu quelque chose, mais n'en restons pas là, car nous avons encore beaucoup à faire. Trop de nos Canadiens français semblent avoir honte ou peur d'annoncer, dans leur langue pourtant si belle et si digne de respect.—Corr.

BEAUMONT

Dimanche le 3 décembre, jour de la Ligue du Sacré-Coeur, il y eut beaucoup de communions et au sermon le R. P. Gaborit adressa la parole à messieurs les ligueurs.

Après la messe il y eut réunion des Enfants de Marie.

Mme Henri Gobeil, malade depuis quelque temps, est en pleine convalescence.

M. Arthur Lavanture, en visite chez sa mère, Mme Lavanture, dit qu'il a abandonné définitivement le sud pour s'installer à 40 milles à l'ouest de Leduc, à Breton.

M. Wilfrid Magnan et M. William Charest, partis depuis lundi pour le Lac la Biche, sont revenus avec une grosse charge de poisson. Ceux qui voudraient du poisson frais. . .

M. Léo Bérubé, parti à la chasse dans les environs d'Edson, est revenu bien content de son voyage.

Notre chorale sous la direction de Mme Georges Bernard et M. Wilfrid Royer, est à préparer une belle messe pour la fête de Noël.

Mme William Herrard et Mme Hermas Charbonneau sont à nous faire quatre beaux bouquets qui serviront à l'ornementation de notre église.

Jeudi le 30, les enfants de M. Edmond Vallée se réunissaient pour lui fêter sa 65ème année. L'on s'amusa assez tard et l'on se sépara avec le désir de revivre les mêmes heures l'année prochaine.

Le 5 décembre, les enfants de M. Napoléon Bérubé vinrent le surprendre pour fêter ses 63 ans. Il y eut la partie de cartes traditionnelle et l'on se sépara fort tard en conservant un beau souvenir de cette soirée.

M. Omer Royer est en visite chez son père M. Jean Royer.

En visite chez M. Wilfrid Magnan, M. David Lamoureux, du Lac la Biche et M. Ernest Roberge de Saint-Edouard.

Mlle Maria Gobeil est revenue d'Edmonton et est chez sa soeur, Mme Eric Bérubé.

Est aussi revenue d'Edmonton, Mlle Diana Hinse.

M. Ernest L'Heureux, parti à Legal vendredi dernier, est revenu lundi. Il visita M. Victor Gravel et quelques amis.

M. Eugène Goudreau s'est dirigé pour une couple de mois vers la côte du Pacifique. Il visitera Vancouver, Victoria, Seattle, Spokane, peut-être se rendra-t-il en Californie. Nous lui souhaitons bon voyage et un heureux retour.

Est né à M. et Mme Adjutor Brassard, née Alberta Lavigne, une fille. Félicitations.—Un abonné.

Couvent Notre-Dame

MORINVILLE

FRANÇAIS

Grade XI. Yvonne Desmarais.
Grade X. Cécile Dupuis.
Grade IX. Jeanne Guy.
Grade VIII. Thérèse Pelletier, Emilien Dupuis.
Grade VII. Alice Trottier, Jeannette Jacques.
Grade VI. Aurore Rivet, Georgette de Tonancourt.
Grade V. Aline Caouette, Alice Desnoyers.
Grade IV. Pauline Lajoie, Patricia Chartier.
Grade III. Jeannette Dupuis, Frank Botzenfohr.
Grade II. Henri Préfontaine, Laurent Meunier.
Grade I. Germaine Anctil, Jacqueline Robert.

ANGLAIS

Grade XII. Patricia Goodman, Mildred Hynse.
Grade XI. Edith Steffes, Mathilda Kaup.
Grade X. Cécile Dupuis, Marie-Reine Jacques.
Grade IX. Jeanne Guy, Aurore Létourneau.
Grade VIII. Eléonore Létourneau, Emilien Dupuis.
Grade VII. Aurore Rivet, Cécilia Behiels.
Grade VI. Robert Pelletier, Alice Trottier.
Grade V. Etienne Allarie, Léonie Létourneau.
Grade IV. Marguerite Tailleur, Pauline Lajoie.
Grade III. Marguerite Meunier, Louise Bernier.

Livres nouveaux

Le Petit Jacques

par le R. P. E. Létourneau, O.M.I.

Jacques Bernard, né à Montréal—Canada,—le 24 mai 1918, fut admis à faire sa première communion à quatre ans et onze mois, le 29 avril 1923. Il mourut en prédestiné, à Beloeil, diocèse de Saint-Hyacinthe, le 16 mai 1927, à 9 ans moins 8 jours.

Dès sa première communion et jusqu'à sa mort, il s'appliqua à imiter sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, suivant avec constance la voie des petits sacrifices offerts à Jésus pour aider les missionnaires. Ses dernières paroles furent: "J'ai bien souffert, je ne me suis pas plaint; j'ai enduré ça pour les missionnaires".—"Le bon Dieu va m'emmener au ciel pour faire un saint."

Ce beau livre de 150 pages, avec illustrations et dessins artistiques, raconte les merveilles de la grâce dans l'âme d'un petit prédestiné canadien. Sa lecture suscitera des émules qui, à l'instar de Jacques Bernard donneront de la gloire à Dieu en procurant un grand mérite à leurs actes quotidiens.

Tous les parents, les éducateurs et les éducatrices, devraient lire et faire lire cette vie de l'un des nôtres. Moyen par excellence de développer l'esprit missionnaire et magnifique récompense pour la gent écolière!

Prix: 25 sous l'exemplaire; $2.60 la douz.; $18.00 le cent.

(Juniorat du Sacré-Coeur, Ottawa).

Ecole Consolidée de Donnelly

Concours de novembre 1933

	Catéchisme	Français
XIe année		
Charlotte Maisonneuve	95	91
Xe année		
Marguerite Forcier	92	94
IXe année		
Adèle Boulet	92	92
VIIe année		
Raymond Thibeault	100	....
Cécile Houde	....	93
VIe année		
Mary Roche	90	....
Annette Collin	90	....
Ve année		
Estelle Collin	89	....
Clet Gauthier	....	91
IVe année		
Philippe Tanguay	89	....
Yvette Servant	....	88
IIIe année		
Suzanne Ouellette	89	....
Thérèse Maisonneuve	....	80
IIe année		
Corine Fournier	80	90

McLENNAN

Mon carnet

De passage à McLennan, le R. P. P. Gagnon, curé au Fort Saint-Jean, se rend à l'hôpital du Sacré-Coeur où il célèbre la sainte messe. Le soir il fait une visite à la communauté où les religieuses sont heureuses d'entendre parler des missions de Chine où le Rév. Père s'est dévoué plus de dix ans. Aussi ce bon Père ne manque pas d'intéresser son petit auditoire par quelques nouvelles de sa mission actuelle "Le Fort Saint-Jean" où il se dévoue avec les Soeurs de la Providence. Que nos meilleurs voeux de succès accompagnent toujours ce bon Père.

Au nombre des malades admis durant ces derniers quinze jours se trouvaient: Mme W. Garand, de Donnelly, Mlle B. Dintenger de Falher, M. W. Donaldson de McLennan, C. E. Cimon de Donnelly, Mme J. Every de Donnelly, Jeannine Aubin de Falher, M. G. Ettinger de Spring Burns, M. J. Ouellette de Girouxville, M. Remi Côté de Girouxville.

Naissances. Fille, enfant de M. et Mme Ed. Simon de Donnelly.

Garçon, baptisé sous les noms de Joseph François Dubrûle, enfant de M. et Mme Eugène Dubrûle de McLennan.

Garçon, enfant de M. et Mme J. B. Béland de Donnelly.

Fille, baptisée sous les noms de Maria Thérèse Fernande Garant, enfant de M. et Mme W. Garant de Donnelly.

Décès. Bébé Maria Thérèse Fernande Garant de Donnelly. Sincères sympathies à la famille.

Ecole Guy

Une page de nos chroniques est vite remplie par le résumé de l'intéressante visite du R. P. G. Gagnon, curé du Fort Saint-Jean. Le Rév. Père sait captiver l'attention soutenue des élèves réunis dans une même salle pour jouir à son récit d'une courte halte en Chine. La vie là-bas, les moeurs, les coutumes des Chinois, tout intéresse. En terminant, ce bon Père chante quelques cantiques en langue chinoise, ce qui fait sourire les élèves. Merci de nouveau au Rév. Père de sa belle visite.

Petite Laurentienne.

La vie en Alberta

DONNELLY

Jeudi dernier, les paroissiens de Donnelly avaient le plaisir d'entendre une très intéressante conférence sur la Chine, les moeurs et coutumes de ces habitants.

Le distingué conférencier, M. l'abbé Gagnon, ayant passé plus de dix ans dans ce pays lointain, pouvait certes, parler en maitre de ce sujet; aussi avons-nous beaucoup apprécié l'heureuse idée de Monsieur le Curé en invitant ce missionnaire à venir nous parler de l'apostolat des ministres de notre Mère l'Eglise parmi ces millions de chinois.

L'Abbé Gagnon commença par tracer le voyage du Canada en Chine et nous décrit, en passant, le Japon, les coutumes, les idées, les industries de ce peuple, établissant au fur et à mesure, le contraste avec les chinois. Il dévoila sous nos yeux, les cérémonies du culte chez les chrétiens de ce pays éloigné, entremêlant des exemples soit d'apostolat laïque, pratiqué par les convertis, soit un fait pour appuyer un énoncé quelconque, soit un chant dans la langue de ce peuple. L'Abbé Gagnon est certes un conférencier très captivant, non seulement pour les grandes personnes, mais même pour les enfants qu'il avait tenus suspendus à ses lèvres, près de deux heures dans la matinée de ce même jour.

La conférence finie, M. le curé remercie l'abbé Gagnon de son intéressante causerie et après avoir porté à l'admiration de l'assemblée, le zèle des missionnaires, et invité les fidèles à répondre à l'appel de l'Eglise par leurs bonnes oeuvres et leurs aumônes, selon leurs moyens. Il suggère que quelqu'un passe le chapeau, afin de contribuer à l'oeuvre du révérend Père dans son nouveau poste du Fort St-Jean.

Dimanche, le trois du courant, les paroissiens reviennent passer une agréable soirée en famille.

La première partie du programme, qui n'est pas la moindre, est notre assemblée mensuelle de l'A.C.F.A.

Après l'adoption des minutes et la lecture de la correspondance terminée, une lettre circulaire du Bureau central de l'Association est discutée par tous, et des propositions pour appuyer nos chefs sont faites.

Tous sont anxieux de savoir où en sont les finances de notre cercle local. M. le secrétaire donne donc le compte-rendu financier, et à vrai dire, malgré la crise, on conserve l'espoir d'attendre l'objectif.

On passe de numéro en numéro, puis on en est rendu à la partie de cartes. Ce n'est pas sans entrain que chacun choisit son partenaire et que l'on s'engage dans le jeu, si bien que lorsque l'heure du réveillon arrive, plusieurs ne veulent pas le croire, disant qu'il n'est pas si tard; mais, enfin les amis se groupent, le réveillon est servi, l'on mange avec appétit, un peu bruyamment en vrais Canadiens.

Puis, après un "O Canada", chanté à plein gosier, on se disperse avec l'espérance de revenir sous peu, goûter le plaisir de ces réunions paroissiales.

Mariage, Mercredi, le 29 novembre, avait lieu dans notre paroisse le mariage de Mlle Germaine Garant et de M. Auguste Thibault. Mlle Garant était membre de la congrégation des Enfants de Marie de la paroisse. La messe nuptiale fut célébrée par M. l'abbé J. L. Roy, curé de la paroisse. La chorale des Enfants de Marie fit les frais du chant. De nombreux amis assistaient à cette imposante cérémonie afin d'implorer la bénédiction de Dieu sur les jeunes époux. A ces derniers nous souhaitons bonheur, santé, longue vie dans l'union et la paix.

Baptêmes. Le 30 novembre. A M. et Mme E. Cimon, une fille baptisée sous les noms de Marie, Pauline, Bernadette. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Roy.

Le 3 décembre. A M. et Mme P. E. Leblanc une fille baptisée sous les noms de Georgette Marie Béatrice. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Desfossés.—Corr.

GIROUXVILLE

Samedi le 2 décembre, Mlles Annette et Paule Lauzé, institutrices à l'école du village, donnaient une partie-surprise à Mlle R. Audette à l'occasion de son prochain mariage. La soirée fut des plus intéressantes. Mlle Annette, avec sa jovialité habituelle sut conduire les choses avec entrain; des jeux de société, et amusements de toutes sortes se poursuivirent tard dans la soirée.

Au goûter qui fut un délicieux régal, on passa du gateau dans lequel on avait mis une alliance et celle qui obtenait l'anneau est supposée la première à se marier. Le sort tomba sur Mlle Paule Lauzé qui s'en montra des plus heureuses. Qui vivra, verra!

Mlle Audette remercia brièvement ses hôtesses et ses amies des jolis cadeaux qui lui furent présentés. Etaient présentes: Mmes L. Dumont, S. Giroux, H. Verstraete, R. Turcotte, Rondelet, Dunberry, Bessette, Fontaine, Soucy, Lanctot, Morasse, L. Bélanger, E. Rémillard; Mlles Y. et R. Brien, Viens, A. Demers, E. Leclaire, S. et R. Marceau, A. Pelletier, E. O'Brien, A. Bélanger, C. Bédard, D. Howey, C. Rémillard, S. Gauvreau, N. Boisvert, L. Bélanger. Mmes P. Dumas, E. Pigeon, Mlles E. Collin, E. et Y. St-Jean, n'ayant pu se rendre, envoyèrent des cadeaux de genre pratique qui furent très appréciés.

Mariage Lefebvre-Perron. L'autre semaine, M. Paul Lefebvre unissait sa destinée à Mlle S. L. Perron. A la messe de mariage, de jolis cantiques appropriés furent chantés par M. Damien Allard, son épouse accompagnant à l'orgue. Une jolie réunion de famille eut lieu le soir chez la mère du marié, à la maison paternelle; ce furent de vraies agapes familiales et l'on fraternisa gaiement durant le magnifique souper qui fut suivi de la traditionnelle veillée de noces. M. et Mme les nouveaux mariés feront souche sur la terre paternelle. Bonne chance et nos meilleurs souhaits.

Baptême. A M. et Mme Julien Champagne, une fille baptisée Marie Berthe Lucie. Parrain et marraine, M. et Mme Origène Champagne, oncle et tante de l'enfant.

Semaine missionnaire. Nous avions l'insigne honneur et bonheur d'avoir au milieu de nous vendredi le premier jusqu'au 8 courant M. l'abbé Gagnon, curé-missionnaire du Fort St-John. M. l'abbé a été missionnaire en Chine pendant dix ans et naturellement il connait le pays, les gens et les choses. Aussi dimanche sut-il intéresser les paroissiens par un sermon sur la ferveur missionnaire et le soir par une conférence en règle sur la topographie de la Chine, le climat, les habitudes, les moeurs et autres chinoiseries singulières pour nous, mais très rationnelles au fond, au point de se demander si ce n'est pas nous avec notre soi-disant civilisation qui ne sommes pas à l'envers. La salle était bien remplie malgré le temps froid et l'on écouta avec un religieux silence. Jusqu'aux enfants des différentes écoles qui purent jouir de ces renseignements pratiques. M. le curé ayant voituré le missionnaire partout, mais à la mode du pays canadien, avec cheval et voiture-traineau. Revenez encore nous intéresser et nous instruire—Corr.

PICARDVILLE

Jeudi le 7 décembre, M. Jacques Lavoie avait l'insigne honneur d'avoir comme hôte le vénérable évêque du Mackenzie, S. Exc. Mgr Breynat, O. M.I., qui avait tenu à venir saluer M. et Mme Jacques Lavoie pour leur donner des nouvelles récentes de leur fille, Soeur Lavoie, qui enseigne au Fort Smith et aussi pour leur témoigner sa sympathie pour la mort de leur autre fille, Marie-Louise.

Un diner ou plutôt un banquet réunissait à côté de Mgr Breynat les familles Jacques Lavoie et Georges Lavoie, ainsi que M. le curé de Picardville. Après avoir passé quelques heures à converser des choses du grand nord, Mgr Breynat, accompagné de M. J. Duprat, se dirigea vers Edmonton. La famille Louis Lavoie considère avec raison comme un grand honneur d'avoir reçu un aussi distingué visiteur.

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. André Loiselle, propriétaire de la salle de "pool" ouvre un restaurant. Nous sommes assuré qu'il donnera un service parfait à toute sa clientèle. Nous lui souhaitons le plus entier succès.

On entend dire que M. Georges Thibeault sera notre boulanger. Espérons que ce projet se réalisera. A l'avance nous lui disons: bonne chance! Georges.

Dernièrement on a chanté le service anniversaire de feu Paul Esdras Constantin, époux de feue Delia Lemay.

La chorale est à préparer une belle messe de minuit. Nous croyons savoir que la grande fête de Noël cette année ne le cèdera en rien à celle des années passées.

Une quête organisée pour venir en aide à M. Cyprien Garon, éprouvé par l'incendie de sa demeure, fut un réel succès. Les paroissiens devant cette dure épreuve ne se sont pas laissé vaincre en générosité.

M. et Mme Adélard Garon, après avoir passé quelques semaines à Picardville chez leurs enfants sont retournés à Calder pour les fêtes. Espérons que les fêtes passées ils nous reviendront.

En visite chez Mme P. Saint-Pierre, Mlle Bertha Beaulieu de Morinville.

Baptêmes. Marie Emérencienne Cécile, née de Adonias Cloutier et de Ernestine Constantin. Parrain et marraine, M. et Mme Francis Fortier, oncle et tante de l'enfant.

Joseph Wayne Léo, enfant de Catherine Hoechere. Parrain et marraine, M. et Mme Willie Hamel.

Dimanche dernier a eu lieu l'assemblée régulière et mensuelle de l'A. C.F.A. et il a été décidé que M. André Loiselle donnerait la conférence à la prochaine assemblée.

M. Frédéric Nadeau est à suivre un traitement à l'hôpital Général. Il doit nous revenir ces jours-ci.—Corr.

LAMOUREUX

La soirée du 10 décembre fut un autre succès ajouté à tant d'autres et étant la dernière de l'année, elle clôtura dignement la série de nos réunions familiales. Il y avait peut-être moins de monde que d'ordinaire, mais vu le froid très vif et les chemins presque impraticables, c'était encore très beau. Nous avions même le petit contingent habituel des paroisses de Fort Saskatchewan, de Beaumont et d'Edmonton.

Le jeu de cartes commença un peu plus tard que de coutume et se termina après dix heures. Il y avait dix prix à distribuer. Les gagnantes parmi les dames furent: 1er prix, Mlle Eva Paradis; 2ème, Mme Hector Lamoureux; 3ème, Mme Joseph Normandeau; consolation, Mlle Alice Gagnon. Ces prix étaient donnés par Mmes Albert Lamoureux, Wilfrid Godbout, Emile Baril et Edmond Gaumont. Parmi les hommes, 1er prix, Simon Lamoureux; 2ème, Emile Baril; 3ème, Joseph Godbout; consolation, Siméon Langlois. Ces prix étaient offerts par MM. Emile Normandeau, Thomas Lalonde, Mme J. Châtain, Edmond Gaumont.

Le prix d'entrée échut à M. Edmond Gaumont et la rafle à Mlle Florence Selinski, l'un donné par Albert Gaumont et l'autre par M. le curé.

Les dames avaient promis un bon réveillon; elles tinrent parole. Le café bien chaud réchauffa les membres pour le retour au logis et le concert mit la gaieté dans les coeurs. L'orchestre Langlois ouvrit le feu par des airs anciens mais toujours appréciés. Marie Claire Desrosiers, une débutante sur la scène, nous fit entendre deux chansons très goûtées. Ensuite ce fut le tour de Zélia Lamoureux qui chanta en anglais, accompagnée au piano par Mme Latour. Maurice Couture, notre comique, se fit entendre dans un monologue chinois-français. Mme Charles Rocque et Adélard Gaumont avec leur brio ordinaire, chantèrent à leur tour accompagnés par Mlle Alma Langlois. Comme bouquet: la pièce comique, plaisante aventure habilement interprétée par Mlle Cécile Normandeau, Maurice Couture et Zéphir Normandeau. Le rire est salutaire, dit-on, surtout quand il n'est pas forcé. Pour l'avoir entendu fuser à grands traits dans l'auditoire, nous en concluons que tous les assistants s'en retournèrent satisfaits et le coeur content.

A part quelques baignades accidentelles mais non mortelles de patineurs imprudents, les nouvelles sont plutôt rares.

Le temps est froid, la neige tombe par intermittence, on entend sur la route les grelots des attelages pressés de rentrer au logis, c'est l'hiver et Noël est à nos portes.—Corr.

FALHER

Notre Rév. Père curé nous annonçait une journée missionnaire pour le 5 décembre. Dans la lutte actuelle des idées, le catholicisme seul peut s'opposer à la vague montante du matérialisme; il nous faut des missionnaires pour pénétrer dans les masses encore païennes; il nous faut leur aider pour assurer des ressources nécessaires à l'apostolat, il nous faut prier pour que le règne de Dieu arrive. Nos dévouées religieuses qui ne manquent aucune occasion de développer les pensées sublimes dans le coeur de leurs élèves, manifestèrent le désir de faire une journée active de mérites en vue des vocations futures.

Est-ce dessein de la Providence, Sa Grandeur Mgr J. Guy entrant dans son Vicariat après une absence de trois mois nous arriva par le train quelques minutes avant l'heure de la messe qu'il fut heureux de célébrer lui-même. Des adorateurs se succédèrent toute la journée auprès du St-Sacrement exposé. Dans l'après-midi, sous la présidence de Sa Grandeur, un sermon sur la vocation fut donné par le R. P. Nadeau, curé de Tangente, qui y mit beaucoup d'âme. Cette journée si pleine de mérites fut couronnée par une soirée missionnaire. Bien que tout le programme mériterait une mention spéciale, signalons seulement comment il était impressionnant de voir la patronne des Missions, Ste Thérèse, laisser tomber sa pluie de roses sur les institutions religieuses établies dans l'Ouest Canadien. L'Ange titulaire de chaque congrégation vint tour à tour exposer son champ d'action. Nul doute que, en souvenir de cette journée mémorable, la semence de nouvelles vocations germera; l'appel de Dieu déclamé par Mlle Jeanne Leduc a dû rendre plus d'un garçon perplexe. Etaient présents à la soirée: Son Exc. Mgr J. Guy, le R. P. S. Lajoie, ptre curé; M. l'abbé J. A. Normandeau, curé de Girouxville; M. l'abbé Gagnon, de Fort St. John; le Rév. P. Nadeau, curé de Tangente; M. l'abbé Legault, vicaire.

Visiteurs: Outre les distingués visiteurs nommés ci-haut, mentionnons M. L.-A. Giroux, d'Edmonton, député de Grouard; M. Dance, de Donnelly; M. Paquet, de High Prairie, tous en voyage d'affaires.

Avec le froid les battages recommencent pour se continuer dans la neige si la température se maintient ainsi; on s'en donne à pleins bras sinon à coeur joie.—Corr.

LEGAL

Le jour de la fête de l'Immaculée Conception, 8 décembre dernier, fut une journée mémorable. Le matin, messe basse avec une nombreuse assistance malgré les chemins et le froid et un bon nombre de communions. Puis la grand'messe; ce fut M. le curé qui donna le sermon de circonstance. L'après-midi eut lieu l'assemblée solennelle de la congrégation des Enfants de Marie, à laquelle la paroisse avait été invitée. Il y avait plus de monde que les années précédentes à pareille cérémonie. C'est que vingt et une postulantes avaient demandé leur admission. Jamais depuis que la congrégation fut établie en 1926, il n'y eut un tel enthousiasme de la part des jeunes filles de la paroisse. A 2 h. 30 la procession partit de la sacristie avec statue et bannière au chant de "Je suis l'Enfant de Marie". Puis commença la cérémonie. Elle débuta par la bénédiction de l'auréole électrique que les Enfants de Marie présentaient en ce jour à leur Mère et Patronne. L'auréole est de toute beauté et comprend seize lumières. La bénédiction terminée, Mlle la présidente, Marie-Rose St-Martin, tourna le commutateur et les lumières s'illuminèrent enveloppant la Vierge d'une clarté quasi céleste. Après cela le Veni Creator fut entonné et M. le curé prononça une allocution appropriée engageant les Enfants de Marie à être des modèles de vertu. Ensuite eut lieu la bénédiction des insignes et la réception des vingt et une postulantes, suivies de la consécration à la Ste-Vierge et de la Bénédiction du St-Sacrement.

Dans la soirée de ce même jour, nous eûmes dans la salle paroissiale une représentation sur l'écran de Ben Hur. Ni le froid intense, ni les chemins n'empêchèrent la foule d'arriver de tous côtés et de remplir la salle. Tous s'en retournèrent satisfaits d'avoir assisté à la plus belle séance de vues animées qui aient jamais été montrées à Legal. Le R. P. Alphonse, des Pères Franciscains, s'était gracieusement chargé de la représentation. Nous lui en sommes reconnaissants. Ce fut splendide.

Simon Belley est venu de Luscar surprendre ses parents, mais il n'a pu séjourner parmi nous que trois ou quatre jours.

M. Joseph St-Martin nous a quittés récemment pour un court séjour en Californie où il a des intérêts à surveiller.

M. Alfred Paquette a déménagé du village, où il résidait depuis dix-huit mois, sur sa terre, cinq milles nord. Il y avait fait construire un logis pour le recevoir. C'est M. Edouard Dumaine, qui en avait été chargé. M. Dumaine est de nouveau chargé d'aménager un autre logis, celui-ci pour M. Wilfrid Letourneau.

Dimanche dernier après-midi eut lieu la première partie de "hockey" de la saison: St-Albert rencontra Legal. Nos joueurs firent des prouesses. A la première période, Léo Bellerive fit deux points: le premier seul, le deuxième d'une passe de Léon Riopel. Saint-Albert avait également réussi à faire deux points. A la deuxième période, ce fut encore St-Albert qui parvint à faire deux autres points; Legal aucun. A la troisième période, Emile Vaugeois fut assez chanceux d'envoyer la rondelle dans le filet, mais le reste de la période se déroula sans plus de succès, ce qui donna la victoire à St-Albert avec quatre points contre trois. La partie terminée, les représentants de St-Albert, Legal, Morinville et Vimy tinrent une assemblée pour décider si l'on allait former une ligue cette année ou non. La décision finale ne put être prise séance tenante. On le saura dans quelques jours. Un président et un secrétaire ont été cependant nommés. Tous deux sont de St-Albert.—Corr.

VILLENEUVE

Mardi prochain, le 19 décembre, aura lieu la bénédiction de l'église. A midi, un succulent banquet réunira des centaines de paroissiens et leurs amis des paroisses environnantes.

Dans le courant de l'après-midi, il y aura un programme récréatif et musical. A 4 h. 30, aura lieu la bénédiction du T. S. S.

Le soir, à 5 h. 30, un succulent souper réunira de nouveau les paroissiens. Les dames de la paroisse s'occuperont de servir les tables. Elles se promettent bien de voir à ce que tout soit parfait et que personne ne jeûne.

Les enfants de l'école Turcotte, sous la direction de leur dévouée maîtresse, Mme Delaguerry, donneront durant la soirée un concert où l'atmosphère sera celle de Noël.—Corr.

Pour que les hommes consentent à se croire égaux, il faut qu'ils s'avouent frères; pour s'avouer frères, il faut qu'ils croient, qu'ils aiment le même Dieu.—Louis Veuillot.

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	42
No 2 Nord	37½
No 3 Nord	34½
No 4 Nord	31½
No 5 Nord	28½
No 6 Nord	25
Fourrage	24
Avoine—	
No 1 C W	17
No 2 C W	14
Fourrage	13
Orge—	
No 3 C W	18½
No 4 C W	16
No 5 C W	15
Seigle—	
No 2 C W	22
No 3 C W	18½
No 4 C W	15½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	60⅝
No 2 Nord	56⅛
No 3 Nord	53⅞
No 4 Nord	52⅞
No 5 Nord	47⅜
No 6 Nord	42⅞
Fourrage	41⅛

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	61⅛
No 2 Nord	58⅛
No 3 Nord	55⅝
No 4 Nord	53⅝
No 5 Nord	52⅛
No 6 Nord	51⅛
Fourrage	49⅛
Avoine—	
No 2 C W	30¼
No 3 C W	27¼
Fourrage	26½
Orge—	
No 3 C W	35
No 4 C W	33½
Seigle—	
No 1 C W	41¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	2.50 à 3.00
Taures moyennes	1.25 à 2.25
Jeunes veaux gras, choix	3.50 à 4.00
" " " moyens	2.00 à 3.00
Bouvillons de choix	3.25 à 3.75
Bouvillons qualité moyenne	2.50 à 3.00
Vaches de choix	1.50 à 1.75
Taureaux	.75 à 1.09
Agneaux de choix	4.50 à 5.00
Agneaux de bonne qualité	2.50 à 3.50
Agneaux qualité moyenne	1.50 à 2.50
Moutons d'un an	2.00 à 3.50
Brebis	.75 à 2.00
Porc à bacon	5.25
Boeufs d'engrais—	
bonne qualité	2.00 à 2.50
qualité moyenne et ordinaire	1.25 à 1.75
Vaches	1.00
Crème—	
Spéciale	16
No 1	14
No 2	11

Oeufs— (Variations quotidiennes)

Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	35-38	33-35	30-31
Grade B	25		
C	18		

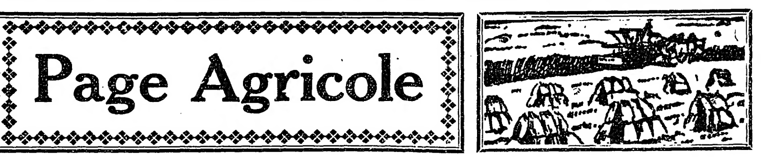
Beurre—	
No 1, en boite	25
Enveloppé, No 1	24
Enveloppé, No 2	23
Enveloppé, No 3	22
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	08
Poulets, No 2	04
Poulets de qualité secondaire	04
Poules, No 1	06
Poules, No 2	04

Volailles préparées—

Grades —	A	B	C
Jeunes dindons	10	08	05
Vieilles dindes	8	6	....
Vieux dindons	7	5	....
Canards	6	5	4
Oies	5	4	3

Poulet de 4 lbs. et plus	10
" " moins de 4 lbs.	08
" " qualité secondaire	06
Poules de choix	08
" moyennes No 2	05
Coqs	35





Notes Agricoles

Il s'est expédié jusqu'ici sur la Grande Bretagne cette année (9 novembre) 45,870 bestiaux contre 16,736 pendant la période correspondante l'année dernière.

Pendant les 44 premières semaines de 1933, les expéditions de bestiaux de l'Ouest à l'Est du Canada se décomposaient ainsi: 74,154 bovins; ,108 veaux; 245,306 porcs et 44,666 moutons.

L'un des arbustes les plus généralement employés pour les haies dans le Queensland (Australie), est acalypha à petites feuilles qui ne paraît pas avoir de nom précis dans le commerce local des produits de pépinières, mais qui se vend tout simplement sous le nom de "acalypha". C'est une petite variété à feuilles couleur de cuivre.

Le topinambour que les Anglais appellent artichaud de Jérusalem n'est pas un artichaud et ne vient pas de Jérusalem. C'est un tournesol vivace américain.

Pendant les 45 premières semaines de 1933 (9 novembre), il s'est classé au Canada 2,660,786 porcs contre 2,571,951 pour la période correspondante de l'année dernière, soit une augmentation de 60,786.

Les boeufs d'engrais canadiens sont très appréciés en Ecosse, dit le Commissaire canadien du commerce. Ils sont forts, vigoureux et s'engraissent bien après quelques semaines. L'animal qui est le plus recherché est un jeune boeuf ayant près de deux ans, pesant de 800 à 900 livres, et d'une bonne souche. On donne la préférence aux croisements Aberdeen-Angus ou Shorthorn. Les Herefords sont moins appréciés sur le marché écossais, peut-être parce que cette race d'animaux n'est pas indigène à l'Ecosse, et ne peut jamais être vendue plus tard comme boeuf d'Ecosse.

Les exportations de pommes canadiennes sur le Royaume-Uni pour cette saison se chiffrent par 1,115,534 barils et 938,402 caisses jusqu'à date (10 novembre); les chiffres de l'année dernière à la même date étaient de 431,853 barils et 874,709 caisses; les exportations de cette année sont de 158 pour cent supérieures à celles de l'année dernière pour les barils et de 7 pour cent pour les caisses.

Tous les porcs non à point offerts aux marchés à bestiaux et aux salaisons qui ne remplissent pas les conditions posées par les règlements du classement, sont classés comme porcs d'engrais, et il est dans l'intérêt des producteurs, dit le rapport du commerce des bestiaux, de conserver tous les porcs qui ont le poids voulu pour faire des porcs selects à bacon, jusqu'à ce qu'ils soient bien finis. Les porcs mal finis non à point font un bacon mou et donnent de pauvres rôtis.

Comment exterminer les mites des volailles

Les mites rouges sont sans contredit la plus nuisible de toutes les espèces de vermines qui infestent les volailles. Le désinfectant suivant, recommandé par le Service fédéral de l'aviculture, est certainement l'un des meilleurs pour combattre les mites: Faites dissoudre une livre et demie de lessive concentrée dans le moins d'eau possible. (Préparez cette solution deux ou trois heures avant d'employer la lessive, car elle ne peut être employée que froide). Mettez trois pintes d'huile de lin crue dans un pot de pierre de cinq gallons et versez-y la lessive très lentement, tout en brassant. Continuez à brasser jusqu'à ce que le liquide ait une apparence lisse et savonneuse, puis ajoutez graduellement deux gallons d'acide carbolique cru (acide phénique) ou de créosol commercial, en brassant constamment jusqu'à ce que le liquide résultant soit brun foncé clair. Mettez deux ou trois cuillerées à soupe de mélange dans un gallon d'eau. Le désinfectant peut être appliqué avec une pompe à bras; une brosse peut suffire, mais il faut dans tous les cas, après avoir parfaitement nettoyé le poulailler et les juchoirs, appliquer le liquide en abondance de façon à inonder toutes les fentes.

La plus grande insulte qu'un homme puisse recevoir est celle du monsieur qui vient vous emprunter le parapluie que vous avez pris chez lui.

—Cette fois-ci, vous ne vous plaindrez pas: l'auteur vous a donné le rôle intéressant.

—Vous appelez ça un rôle intéressant? Je garde la même robe pendant les trois actes.

Les grains canadiens produisent un bacon qui ne coûte pas cher

Les grains cultivés au Canada et judicieusement mélangés offrent aux nourrisseurs une nourriture idéale pour les porcs de tout âge. On peut varier la proportion d'avoine, d'orge et de blé qui entrent dans le mélange, pour répondre aux besoins des animaux de différents âges et satisfaire aux différentes conditions. Mélangés dans la bonne proportion et joints à un supplément riche en protéine, ces grains se sont montrés à peu près aussi bons que les mélanges du même genre qui contiennent du blé d'Inde. On considère même que la qualité et le type des porcs nourris à l'orge sont bien supérieurs à ceux des porcs engraissés au blé d'Inde.

Il s'est conduit des expériences à un certain nombre de Fermes expérimentales fédérales sur la valeur alimentaire du blé d'Inde et des grains cultivés au Canada. Les résultats obtenus par plusieurs de ces fermes ont été compilés et étudiés par le Service de l'élevage de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Ils montrent que le blé d'Inde et l'orge, donnés en mélanges à des porcs d'élève et d'engraissement, sont à peu près aussi nourrissants l'un que l'autre.

Voici, par exemple, un résultat typique noté dans une expérience conduite à la Ferme expérimentale de Nappan et qui avait pour but de comparer le blé d'Inde et l'orge pour le développement et l'engraissement des porcs. Ces porcs ont été nourris à l'intérieur de la porcherie aussi bien que dehors, en plein air, et ils recevaient une portion de fourrages verts en plus de leur ration de grains. Les groupes qui ont reçu de l'orge ont fait une augmentation quotidienne de poids un peu plus forte et ils étaient prêts à vendre un peu plus tôt que les autres. Les groupes nourris à l'orge ont gagné 1.22 livres par tête et par jour, tandis que les groupes nourris au blé d'Inde ont gagné 1.16 livres par tête et par jour. L'orge et le blé d'Inde étaient évalués au même prix dans les mélanges de grains. Les groupes nourris à l'orge ont coûté $7.67 par cent livres d'augmentation tandis que les groupes nourris au blé d'Inde coûtaient $7.78. On voit que ces différences dans l'augmentation quotidienne de poids et dans le prix de revient de cent livres de gain sont presque insignifiantes, mais ce qui importe, c'est de savoir que l'orge et le blé d'Inde, combinés avec d'autres grains, se valent ou à peu près dans le développement et l'engraissement des porcs.

Les résultats d'expériences conduites à d'autres institutions sur l'emploi d'orge et de blé d'Inde séparément, ont fait voir que le blé d'Inde a une valeur nutritive un peu plus élevée. Cependant, sur les fermes canadiennes où l'on a généralement de l'avoine et parfois des produits de meuneries pour ajouter à l'orge, l'orge vaut le blé d'Inde, livre par livre.

Dans un autre essai comparatif conduit à la ferme expérimentale de Nappan, on a constaté que le groupe qui recevait de l'orge était bien supérieur, comme type à bacon, au groupe nourri au blé d'Inde. C'est un fait d'observation commune que l'orge à laquelle on ajoute une bonne proportion d'autres grains et d'aliments riches en protéine, produit une excellente carcasse à bacon qui contient généralement une graisse plus ferme que celle des porcs nourris au blé d'Inde.

Nous produisons dans ce pays toute une variété de grains qui, employés en combinaison avec d'autres grains, donnent d'excellents résultats et fournissent aux nourrisseurs une superbe occasion de développer l'industrie du bacon. Que le nourrisseur canadien se serve donc sans crainte de grains produits au pays. Il fera tout autant de bénéfice et peut-être beaucoup plus, qu'avec les grains étrangers, et les produits qu'il obtiendra lui feront honneur.

E. B. Fraser,
Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

A quelle distance de la semence doit-on mettre les engrais chimiques

Cette question—la distribution des engrais chimiques dans la terre—a reçu beaucoup d'attention de la part des investigateurs en ces derniers dix ans. Nous savons aujourd'hui que pour bien des plantes sarclées, il est plus économique d'appliquer les engrais chimiques le long de la rangée ou de la touffe ou butte que de les distribuer à la volée sur toute la terre préparée. En ce qui concerne certaines récoltes comme les pommes de terre, le blé d'Inde, les plantes maraîchères, etc., on est généralement d'avis que l'engrais chimique fait le plus de bien lorsqu'il est mis de chaque côté de la semence et à la même profondeur que celle-ci ou un peu plus profondément. Pour ces récoltes il convient d'éviter tout contact direct entre l'engrais chimique et la semence, car les jeunes pousses pourraient en souffrir beaucoup, surtout si la quantité d'engrais appliquée est assez forte ou si la laison est sèche. En ce qui concerne les petits grains, pour lesquels la quantité appliquée est relativement faible, l'engrais chimique a généralement plus d'action lorsqu'il est appliqué en contact avec la semence, au moyen du semoir, que lorsqu'il est répandu à la volée.

Dans les recherches qui ont été conduites par le Service de la Chimie, de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, sur une terre qui avait reçu une fumure de 15 tonnes de fumier à l'acre, et 500 livres d'un mélange d'engrais 4-8-10, on a obtenu un rendement de 450 boisseaux de tubercules marchands par acre. Lorsque cette quantité d'engrais chimiques a été doublée et appliquée à la volée, le rendement obtenu a été de 438 boisseaux à l'acre. Pour le blé d'Inde sucré, sur terre non fumée, une application de 1000 livres d'un mélange 4-8-10 appliqué dans la touffe et mélangé avec la terre a causé un peuplement inégal et retardé la croissance; lorsque la même quantité d'engrais était appliquée à côté de la rangée de blé d'Inde, la densité de la rcolte était uniforme et le rendement normal.

G. E. Wright,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ont.

L'emploi des carottes rouges comme verdure d'hiver pour les volailles

On sait que la verdure, sous une forme ou sous une autre, est un élément très important dans l'alimentation des volailles; on sait également que la variété dans l'alimentation est tout aussi nécessaire pour les volailles que pour l'homme. On ne peut pas toujours servir la même ration sous prétexte qu'elle est parfaite; il faut encore la changer de temps à autre. Il est possible, comme on le prétend, que les poules qui reçoivent de la verdure séchée sous une forme de feuilles de luzerne moulue, donnent des résultats tout aussi bons et même meilleurs que celles qui reçoivent de la luzerne, des choux et des betteraves fourragères trempés, mais la question du changement de régime est aussi à considérer.

Cette question de la verdure a été tout spécialement étudiée par la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz, C.B., dans l'alimentation des poules qui étaient inscrites au concours de ponte. Depuis bien des années, on se servait de betteraves fourragères pendant l'hiver mais en ces dernières années, l'attention du nourrisseur s'est portée de plus en plus sur la valeur des carottes rouges, car les betteraves fourragères sont plutôt une nourriture succulente qu'une verdure; les carottes valent non seulement par leur succulence mais aussi par leur richesse en vitamines.

Cependant, la ration n'est pas tout; l'intelligence du nourrisseur y est aussi pour beaucoup, qu'il s'agisse des volailles ou des bestiaux. C'est ainsi que la faculté d'observation entre en ligne de compte; les oiseaux qui en sont l'occasion choisissent parmi les aliments variés qu'on leur donne non seulement ceux qu'ils préfèrent mais aussi les meilleurs pour leur santé. Il ne s'est pas encore fait d'expérience rigoureuse à Agassiz sur l'emploi des carottes rouges et des betteraves fourragères, mais les preuves que l'on a recueillies jusqu'ici sont de beaucoup en faveur des premières, c'est-à-dire des carottes par opposition aux betteraves.

E. MacBean,
Ferme expérimentale fédérale
Agassiz, C.B.

L'alimentation de l'étalon

Les étalons qu'on laisse à ne rien faire pendant l'hiver engraissent souvent, et c'est là un danger qu'il faut éviter. Si l'on ne peut pas faire faire des travaux légers à l'animal, il faut au moins lui fournir l'occasion de prendre ses ébats régulièrement dans un enclos, et lorsque la saison de la monte approche, augmenter graduellement sa nourriture pour qu'il reste vigoureux et que ses muscles soient toujours fermes. Le surcroît de nourriture et de graisse font mourir tous les ans beaucoup d'étalons au Canada; d'autre part, l'étalon maigre, surmené, manque de virilité et produit des poulains faibles et chétifs.

Préparez l'étalon pour la saison de la monte en lui donnant une bonne nourriture et en lui faisant prendre de l'exercice. La meilleure ration est celle qui se compose de foin propre, d'avoine et de son; il faut aussi une provision limitée mais régulière de sel. Evitez la suralimentation pendant le plus gros de la saison de monte, mais donnez une quantité suffisante de grain stimulant pour maintenir l'énergie de l'animal. Lorsque la saison de monte est terminée, essayez de faire travailler l'étalon régulièrement avec les juments et les chevaux hongres.—Bulletin sur l'alimentation des chevaux, Ministère fédéral de l'Agriculture.

Cause des pertes parmi les catholiques Slovaques aux Etats-Unis

Lettre d'un religieux slovaque au rédacteur du 'Homelitic and Pastoral Review', N.Y. revue du clergé américain --- Les notes chiffrées sont du traducteur de cette pièce.

Mon révérend (Père),

Ayant suivi avec intérêt les articles de John-A. O'Brien, Ph.D., dans son "Etude interprétative du coulage catholique" parue dans cette revue, j'ai découvert une autre cause capitale de nos tristes défections sur le terrain de la foi. Cette cause peut avoir été consciemment dédaignée par les zélateurs d'une américanisation hâtive et forcée des immigrants catholiques venus de pays autres que les Iles britanniques. Mais, quoi qu'il en soit, il reste le fait inexorable que les efforts déployés pour anticiper, de toute une génération au moins, la marche naturelle de l'américanisation des immigrants non anglophones et de leurs enfants, dont des ravages parmi les catholiques.—L'origine nationale, la langue maternelle, les coutumes catholiques nationales, qui ne viennent pas du tout en conflit avec la lettre et l'esprit de la loi générale de l'Eglise, sont choses sacrées qui demandent une certaine mesure de respect de la part de tous envers tous. C'est pourquoi, quand un groupe—dans notre cas, le plus fort numériquement vient d'Irlande ou d'Allemagne—s'efforce de supprimer la langue ainsi que les belles et antiques traditions catholiques des Slovaques, Tchèques, Polonais, Italiens, Français et Espagnols, que ce soit même avec la sanction tacite ou expresse de l'autorité épiscopale ou archiépiscopale, une rancoeur s'ensuit tout naturellement, et non seulement les plus faibles dans la foi, mais aussi les prétendus solides commencent à s'abstenir de la messe et des sacrements, jusqu'à s'attiédir, et finissent par abandonner complètement l'Eglise (1).

—Il est vrai que plusieurs de nos Ordinaires n'ont pas un nombre suffisant de prêtres de ces divers groupes nationaux pour s'occuper d'eux. Mais il est également certain que des paroisses bien organisées et qui peuvent se suffire, sont sous la direction de prêtres de nationalité différente, alors cependant que les Ordinaires pourraient tout aussi bien leur donner des pasteurs de même race (2). Néanmoins, par un zèle mal-entendu—ne faudrait-il pas l'appeler chauvinisme?—ça ne se fait pas de la sorte. Résultat: des centaines de fidèles appartenant à ces groupes quittent l'Eglise, sous le coup du ressentiment, pendant que l'ennemi les guette. Ainsi se fondent parmi ces gens des paroisses catholiques indépendantes ou nationales et des agrégations protestantes, chose qui ne s'était jamais vue dans la patrie de ces co-nationaux.

—Prenons un exemple concret. Les Slovaques catholiques—85 pour cent au moins de toute la nation filialement dévouée à l'Eglise et au Saint-Siège depuis dix siècles—ont été sérieusement sollicités par les pouvoirs politiques de la Tchéco-Slovaquie de rompre avec l'Eglise et le Pape pour se joindre à l'église nationale tchèque. Pareille pression s'est fait sentir depuis quatorze ans. Prague a tout fait pour amener cette apostasie slovaque. Toutefois, avec la grâce de Dieu, la forte tentation fut noblement repoussée par tous les Slovaques et les faux prophètes de Prague ont pratiquement perdu tout espoir d'égarer ces peuples loin du vrai bercail de Jésus-Christ et de son Vicaire ici-bas. Tout de même, en si peu de temps, nous remarquons avec consternation que, parmi les immigrants venus de Slovaquie et leur descendance immédiate, un sérieux fléchissement s'est opéré dans notre pays d'Amérique. Ce que les agents de prosélytisme, appuyés des puissances politiques de Prague, n'ont pu faire en Europe, a été accompli, sans aucune agence apparente, dans certains diocèses des Etats-Unis. Or, en étudiant les causes de cette apostasie des catholiques slovaques, nous trouvons invariablement qu'un curé non-slovaque leur avait été imposé, alors qu'un prêtre slovaque aurait pu tout aussi bien leur être envoyé.

En d'autres endroits, surtout là où ils sont moins nombreux, nous remarquons qu'un bon nombre de Slovaques catholiques ne fréquentent plus les sacrements depuis des années, tandis que leurs enfants vont au catéchisme d'une église nationale généralement protestante. Entendre la messe, le dimanche, leur est une chose inconnue. Qu'on leur en demande la raison, ils vous répondront: **"Nous voulons nous confesser dans notre propre idiome." "Mais, réplique-t-on, vous parlez assez bien l'anglais pour vous confesser en cette langue.—"Oui,** sait-on répondre encore, **mais la confession est trop sainte pour en faire un jeu." "Je ne puis pas comprendre le prêtre assez bien pour en être satisfait."**—On entend même dire: **"J'ai peur de mourir pendant que ce prêtre anglais reste notre curé, parce que même alors je ne pourrais pas me confesser comme j'aimerais le faire en danger de mort."**

Les plus patriotes, qu'on trouve en chaque groupe, vous diront: **"Les prêtres hongrois, dans l'ancienne Hongrie, nous ont chassés de l'église et du confessionnal et, dans ce pays-ci, les Irlandais font la même chose."**—Finalement, ils vous diront: **"Je n'irai ni à l'église ni à confesse, tant que l'évêque ne nous donnera pas un prêtre slovaque."**—S'il arrive quune église luthérienne-slovaque se trouve dans les environs, on vous dira: **"Je préfère aller à l'église luthérienne parce que je puis y entendre un sermon en bon slovaque."**

Ces remarques sont empruntées à de vraies conversations de la vie courante et à la correspondance officielle. Nous pouvons donc imaginer avev stupéfaction les ravages causés de ce chef principal parmi les catholiques des Etats-Unis, et les futurs ravages qui s'en suivront si on laisse persister ce faux zèle à tout américaniser (3).

—L'imprudence de prêtres américains, même d'origine slovaque, ajoute au coulage. On ne peut pas imposer des coutumes nationales étrangères à nos catholiques slovaques non plus qu'à aucun autre groupe de catholiques, et pour la même raison. Des annonces bien authentiques, telles que les suivantes, et qui ont été faites du haut de la chaire, un jour de Noël: **"Demain, il n'y aura pas de messe: vous pouvez laver votre linge. Ici, nous ne sommes pas en Tchéco-Slovaquie; nous sommes aux Etats-Unis."** de telles annonces, dis-je, n'attireront jamais les catholiques slovaques à l'église, au moins pas ceux de notre génération. Ils veulent célébrer la fête de saint Etienne, le lendemain de Noël. Ils veulent aussi aller à la messe, le lundi de Pâques ou à la Fête-Dieu, et l'on devrait leur en donner toutes les chances possibles, même celle d'assister à une grand'messe, à une heure convenable, ces jours-là. Bref, les efforts pour devancer, au moins d'une génération, le cours naturel de l'américanisation des immigrants non-anglais et de leurs enfants nés en Amérique est une des principales causes de nos pertes parmi les catholiques, aux Etats-Unis. Il faut donc la supprimer partout, cette cause, puisque tout évêque et tout évêque a l'obligation d'empêcher la perte même d'une seule âme pour l'Eglise et le salut éternel.

Clément-J. Hrtanek, M.A.
(Le Travailleur)

(1) Que c'est donc bien là ce qu'atteste une lamentable expérience non seulement parmi les Slovaques, mais même parmi les catholiques de toutes les nationalités autres que les anglophones.

(2) On ne pouvait guère dire une vérité plus à-propos.

(3) C'est pour obvier à parcils désastres, au début de ce siècle, qu'un Père Jésuite canadien-français s'est imposé la tâche d'apprendre la langue slovaque et a voulu desservir dans leur idiome, durant nombre d'années, les Slovaques de Fort-Williams, Ont., qu'il a ainsi gardés bons chrétiens jusqu'à l'arrivée parmi eux d'un prêtre de leur propre nationalité. Les journaux du Canada ont déjà signalé le fait.

---oOo---

Projet d'irrigation dans l'Ouest

Dans une région aride de 1,000,000 d'acres de la Saskatchewan

MOOSE JAW, Saskatchewan. — Trois citoyens en vue de Moose Jaw préconisent un plan d'irrigation de 1,000,000 d'acres, dans la région de la Saskatchewan visitée par la sécheresse. Le projet entrainerait une dépense de $15,000,000. Les proposeurs du plan sont A. W. E. Fawkes, W. H. Bennett et A. E. Martin. Ils annoncent que le projet a été financé et qu'on en a demandé l'approbation aux gouvernements fédéral et provincial. Ils proposent de construire une immense digue sur la rivière Saskatchewan, à Riverhurst, au nord'est d'ici. Cela fournirait du travail à 500 hommes pendant deux à trois ans. Il faudrait pour cela développer 100,000 chevaux-vapeur d'énergie, et des milliards de gallons d'eau serviraient aux fins d'irrigation. Les villes de Régina et de Moose Jaw pourraient être alimentées de la sorte.

---oOo---

Un bon juge

Le juge.—Je vous condamne à cinquante jours de prison. Cela vous apprendra à dépasser la vitesse permise en auto.

Le chauffeur.—Bien, votre honneur. Voulez-vous vous servir de mon auto durant mon séjour à la prison de Bordeaux?

Le juge.—Non, car je la connais votre automobile, on ne peut pas faire plus de cinquante milles à l'heure avec.

Le Canada compte 4,285,388 catholiques

2,849,096 catholiques au Canada sont de langue française—Les principales religions de la population canadienne

BULLETIN DE LA STATISTIQUE FEDERALE

La Statistique Fédérale vient de publier un bulletin indiquant le nombre des adhérents des principales religions de la population canadienne d'après les données du recensement de 1931.

D'après ce bulletin, la population catholique du Canada est de 4,285,388, dont 2,849,096 ou 66.48 p. 100 sont de langue française, 384,748 ou 8.98 p. 100, irlandais, 177,634 ou 4.15 p. 100, anglais, 126,486 ou 2.59 p. 100 écossais, 124,252 ou 2.90 p. 100, polonais, pour ne mentionner que les principaux groupements religieux.

En Ontario, la population catholique canadienne-française est de 266,460 ou 35.78 p. 100, de la population catholique totale; la population catholique d'origine irlandaise est de 177,009 ou 23.77 p. 100 de la population catholique totale.

La population française de toutes religions en Ontario est de 299,732. Il s'en suit que 33,272 canadiens français appartiennent à d'autres religions.

Dans la province de Québec, la population totale canadienne-française est de 2,270,059, dont 2,256,810 sont catholiques, laissant une différence de 13,249 canadiens-français seulement appartenant à d'autres religions.

Dans la province d'Ontario, la population irlandaise de toutes religions est de 637,841, dont 177,009 sont catholiques, laissant un total de 460,832 qui appartiennent à d'autres religions.

Les religions

Voici les principales religions de la population canadienne d'après les données du recensement de 1931: Catholiques, 4,285,388; Eglise Unie, 2,017,375; Anglicans, 1,635,615; Presbytériens, 870,728; Baptistes, 443,341; Luthériens, 394,194; Juifs, 155,614; Orthodoxes, 102,389; Mennonistes, 83,736; Confucéens et Boudhistes, 39,871; Salutistes, 30,716; Pentecostal, 26,301.

La religion parmi les différentes classes est la suivante: Français: catholiques, 2,849,096; Eglise Unie, 28,701; Anglicans, 22,315; Presbytériens, 10,074; Baptistes, 7,930; Luthériens, 1,977.

Britannique: Eglise Unie, 1,781, 532; Anglicans, 1,503,943; Presbytériens, 802,619; Catholiques, 691,459; Baptistes, 367,071; Salutistes, 27,459.

Anglais: Anglicans, 1,127,571; Eglise Unie, 863,087; Baptistes, 237,753; Presbytériens, 195,349; Catholiques, 177,634; Salutistes, 19,823; Mormons, 11,122; Scientistes, 9,661; Luthériens, 8,531.

Irlandais: Eglise Unie, 395,366; Catholiques, 384,748; Anglicans, 216,794; Presbytériens, 141,327; Baptistes, 50,305; Pentecostal, 4,410; Salutistes, 3,086; Luthériens, 3,071; Scientistes, 2,666.

Ecossais: Eglise Unie, 500,773; Presbytériens, 460,115; Anglicans, 137,713; Catholiques, 126,486; Baptistes, 72,240; Salutistes, 4,276; Pentecostal, 3,920; Scientistes, 3,698.

Allemands: Luthériens, 147,290; Catholiques, 107,930; Eglise Unie, 73,086; Mennonistes, 34,687; Baptistes, 28,049; Anglicans, 26,878; Presbytériens, 20,789; Evangélistes, 13,441; Pentecostal, 2,855; Adventistes, 2,474.

Ukraniens: Catholiques, 156,315; Orthodoxes, 55,386; Eglise Unie, 3,667; Baptistes, 1,262.

Polonais: Catholiques, 124,232; Luthériens, 6,815; Orthodoxes, 5,570; Eglise Unie, 2,030; Baptistes, 1,812; Anglicans, 1,285.

Hébreux: Juifs, 155,351; Catholiques, 292; Anglicans, 255; Eglise Unie, 176; Baptistes, 131.

Norvégiens: Luthériens, 68,665; Eglise Unie, 11,069; Anglicans, 3,643; Presbytériens, 2,664; Catholiques, 2,094.

Suédois: Luthériens, 50,678; Eglise Unie, 12,295; Anglicans, 4,448; Baptistes, 4,061; Presbytériens, 3,205; Catholiques, 1,911.

Hollandais: Eglise Unie, 47,799; Mennonistes, 37,555; Anglicans, 16,275; Baptistes, 13,029; Presbytériens, 11,032; Catholiques, 8,892; Luthériens, 3,692.

L'actualité économique

Sommaire, novembre 1933

L'oeuvre de la colonisation—Esdras Minville, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Comerciales de Montréal.

La politique monétaire américaine et le conflit des doctrines—Bertrand Nogaro, professeur à l'Université de Paris.

L'Institut des relations du Pacifique: le congrès de Banff—Léon Lorrain, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Les allocations familiales en France et leur obligation légale—Georges Lasserre, chargé de cours à la Faculté de Droit de l'Université de Lille.

La crise économique et le règlement des faillites en France—Camille Rosier, professeur à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris.

Faits et nouvelles: Guerre monétaire?—La balance des comptes du Canada de 1926 à 1932—Le rapport McMillan.

A travers les revues: L'expérience Roosevelt—Le commerce international et la crise—Ententes entre producteurs et rôle de l'Etat.

Les livres.

Etre joyeux

Etre joyeux entre dix et vingt ans, c'est naturel; n'est-ce pas le plus beau moment de la vie? A cet âge, on aime vite, on est vite aimé, on ne doute de rien, on sème et on récolte des sourires qui ont l'air de fleurir sous les pas. C'est vrai!

Mais la joie dont il est ici question n'est pas seulement quelque chose de naturel. . . Non, il s'agit d'une vertu! Qui dit vertu, dit nécessairement effort et violence à se faire à soi-même. Il est facile d'être joyeux de temps en temps avec ses parents, avec ceux qui nous plaisent ou à qui nous plaisons, oui, il est facile d'être joyeux à ces heures.

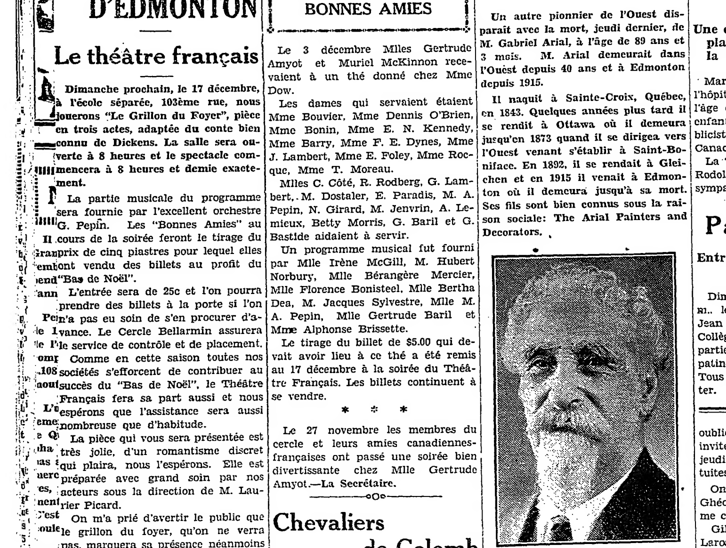
Mais l'être toujours, partout, quand même, avec tous; être joyeux quand le coeur est triste, avoir du soleil sur la figure quand la souffrance vous étreint, s'oublier soi-même pour apporter aux autres une joie calme et douce, un sourire, même quand on aurait envie de s'enfermer pour pleurer, cela exige une forme d'âme peu ordinaire. On peut dire que cette joie est la résultante de bien des vertus.

Abbé BEATEMAN.

---oOo---

Boutades

Quand un jeune marié se laisse pousser une moutache, cela chatouille sa vanité, et, quelquefois, elle n'aime pas cela.



NOUVELLES D'EDMONTON

Le théâtre français

Dimanche prochain, le 17 décembre, à l'école séparée, 103ème rue, nous jouerons "Le Grillon du Foyer", pièce en trois actes, adaptée du conte bien connu de Dickens. La salle sera ouverte à 8 heures et le spectacle commencera à 8 heures et demie exactement.

La partie musicale du programme sera fournie par l'excellent orchestre G. Pepin. Les "Bonnes Amies" au cours de la soirée feront le tirage du prix de cinq piastres pour lequel elles ont vendu des billets au profit du "Bas de Noël".

L'entrée sera de 25c et l'on pourra prendre des billets à la porte si l'on n'a pas eu soin de s'en procurer d'avance. Le Cercle Bellarmin assurera le service de contrôle et de placement.

Comme en cette saison toutes nos sociétés s'efforcent de contribuer au succès du "Bas de Noël", le Théâtre Français fera sa part aussi et nous espérons que l'assistance sera aussi nombreuse que d'habitude.

La pièce qui vous sera présentée est très jolie, d'un romantisme discret qui plaira, nous l'espérons. Elle est préparée avec grand soin par nos acteurs sous la direction de M. Laurier Picard.

On m'a prié d'avertir le public que le grillon du foyer, qu'on ne verra pas, marquera sa présence néanmoins par son cri-cri familier. Ce bruit, qui surprendra peut-être quelques auditeurs, ne devrait point exciter le rire d'autant moins qu'il se produit de temps en temps et particulièrement aux moments les plus pathétiques du drame. Qu'on veuille bien prendre note que les acteurs sont très sensibles aux manifestations de l'auditoire; une agitation intempestive pourrait troubler leur jeu et détourner l'attention de l'assistance. Il est toujours permis de s'amuser en se rappelant que "la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui."

Cette remarque ne doit point être prise comme un reproche, mais bien comme un avis charitable afin d'éviter un effet de surprise toujours possible lorsqu'on entend un bruit de scène dont la nature et la signification échappent au premier abord à un auditeur non prévenu.

Il ne pourra pas y avoir de séance spéciale pour les enfants parce que la salle est prise par "The Dickens Players" et "The Little Theatre" qui jouent jeudi, vendredi et samedi.

Avec l'enthousiasme qui existe en ce moment pour le théâtre nous comptons sur une belle assistance dimanche soir et nous pouvons assurer nos amis qu'ils ne seront point déçus.

Paul Jenvrin.

IMMACULEE CONCEPTION

La semaine dernière nous avions [illegible] paroisse les dévotions des [illegible]res. Les sermons furent prêché[illegible] R. P. Routhier, O.M.I. et le R. [illegible]at, S.J. Les Soeurs de l'Assomption [illegible]aient décoré l'autel avec beaucoup de goût. Dimanche matin presque tous les paroissiens se sont approchés de la sainte table. Nous sommes certains que Jésus-Hostie bénira notre paroisse ainsi que toutes ses familles pour l'attention avec laquelle elles ont suivi les exercices des Quarante Heures. Dimanche soir la clôture eut lieu avec le R. P. F. X. Bellavance, S.J., comme célébrant et la chorale sous la direction de Mme Nadeau avec Mme Turgeon à l'orgue nous fit entendre des chants très pieux.

N'oubliez pas la grande rafle de dindes dans notre salle paroissiale mardi le 19 décembre. Il y aura un programme et l'entrée sera gratis. Ce sera une bonne occasion de vous procurer des dindes pour Noël et en même temps vous passerez une soirée agréable et vous aiderez votre paroisse.

Coin des BONNES AMIES

Le 3 décembre Mlles Gertrude Amyot et Muriel McKinnon recevaient à un thé donné chez Mme Dow.

Les dames qui servaient étaient Mme Bouvier, Mme Dennis O'Brien, Mme Bonin, Mme E. N. Kennedy, Mme Barry, Mme F. E. Dynes, Mme J. Lambert, Mme E. Foley, Mme Rocque, Mme T. Moreau.

Mlles C. Côté, R. Rodberg, G. Lambert, M. Dostaler, E. Paradis, M. A. Pepin, N. Girard, M. Jenvrin, A. Lemieux, Betty Morris, G. Baril et G. Bastide aidaient à servir.

Un programme musical fut fourni par Mlle Irène McGill, M. Hubert Norbury, Mlle Bérangère Mercier, Mlle Florence Bonisteel, Mlle Bertha Dea, M. Jacques Sylvestre, Mlle M. A. Pepin, Mlle Gertrude Baril et Mme Alphonse Brissette.

Le tirage du billet de $5.00 qui devait avoir lieu à ce thé a été remis au 17 décembre à la soirée du Théâtre Français. Les billets continuent à se vendre.

* * *

Le 27 novembre les membres du cercle et leurs amies canadiennes-françaises ont passé une soirée bien divertissante chez Mlle Gertrude Amyot.—La Secrétaire.

Chevaliers de Colomb

Jeudi soir, le 14 courant, assemblée spéciale et très importante à la salle du club, pour les Chevaliers de Colomb.

Petites Notes

M. Eugène Côté, de Chauvin, est de passage en notre ville. Il est à faire ses préparatifs pour un voyage de trois mois à Los Angeles, Californie, où il visitera deux de ses fils établis à cet endroit depuis quelques années. M. Côté visitera aussi quelques-unes des principales villes de la côte du Pacifique. Bon voyage! et heureux retour!

CERCLE GRANDIN DE L'A.C.J.C.

"Le Concours de français en Alberta", intéressante causerie de M. Ernest Côté

A notre séance du 7 décembre, nous avons eu le plaisir de recevoir parmi nous un ancien élève du Collège, M. Ernest Côté, président du club Dollard de St-Joachim et secrétaire du cercle Bellarmin d'Edmonton. M. Côté nous parle dans sa conférence de l'importance des Concours de français. Un parallèle entre les concours organisés dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta montre que notre province fait bonne figure. "Un des points importants, continue le conférencier, est d'unir les instituteurs, de les habituer à la collaboration. Ainsi nous considérons le concours de français comme un moyen pratique de les amener à travailler pour la cause nationale, malgré les distances. D'année en année, le nombre des concurrents augmente et nous constatons avec joie que le concours reçoit l'approbation unanime de nos instituteurs et institutrices de l'Alberta."

Le camarade Hudson Delisle remercie le conférencier par une allocution courte et délicate.

L'improvisation, Michel Dubuc la donne avec humour et une note bien personnelle. "La Commission de la radio s'acquitte-t-elle de son devoir?" Ce sujet lui fut donné par suite d'une note parue dans le dernier numéro de l'Action Nationale. Une vive discussion suit.

Suivent quelques remarques sur les contributions, l'Action Nationale et le français en récréation. Et la séance, conduite par le camarade Laurent Hébert, se termine par la prière.

Emile Brière, secrétaire.

Feu M. Gabriel Arial

Un autre pionnier de l'Ouest disparaît avec la mort, jeudi dernier, de M. Gabriel Arial, à l'âge de 89 ans et 3 mois. M. Arial demeurait dans l'Ouest depuis 40 ans et à Edmonton depuis 1915.

Il naquit à Sainte-Croix, Québec, en 1843. Quelques années plus tard il se rendit à Ottawa où il demeura jusqu'en 1873 quand il se dirigea vers l'Ouest venant s'établir à Saint-Boniface. En 1892, il se rendait à Gleichen et en 1915 il venait à Edmonton où il demeura jusqu'à sa mort. Ses fils sont bien connus sous la raison sociale: The Arial Painters and Decorators.



Feu Gabriel Arial, décédé jeudi dernier à l'âge de 89 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse, sept fils, Gabriel, Rémi, Aldas, Joseph, Guillaume, Jean-Baptiste et Adjutor et trois filles, Mmes H. Auger, J. James et C. Turgeon et 32 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église de l'Immaculée Conception samedi matin. Le célébrant fut le R. P. Boucher, O.M.I., avec M. l'abbé Ketchen comme diacre et M. l'abbé Ryan comme sous-diacre. La chorale était sous la direction de Mme Nadeau, avec Mme N. Turgeon à l'orgue. M. Jacques Sylvestre chanta un Ave Maria et Mlle Olive Brosseau, petite-fille du défunt, joua un solo de violon.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

COLLEGE DES JESUITES

Mgr l'archevêque au Collège des Jésuites

Chaque année, le 8 décembre, Mgr l'archevêque va présider lui-même à la réception des congréganistes au Collège des Jésuites. La cérémonie en devient solennelle et plus impressionnante pour ceux qui s'offrent à la Sainte Vierge. Son Excellence a prononcé le sermon, parlant de Marie d'une âme visiblement émue, de Marie, Mère de Dieu et mère des hommes. De Marie, mère des jeunes surtout, qui apprendront, près d'elle, l'obéissance et la pureté. S'adressant aux nouveaux congréganistes, Mgr l'archevêque leur demande d'être fidèles à leurs promesses sincères. Il souhaite que tous les élèves du Collège se pénètrent des principes chrétiens, nécessaires aujourd'hui plus que jamais pour résister à l'ambiance matérialiste. Et Monseigneur reçoit dans la congrégation: Lucien Bonnet, Arsène Gallays, Jean-Louis Lebel, Joseph Moreau, André Rostaing, Ernest Bastide, Georges-Etienne Miville-Deschênes, David Larose et Marcel Musa.

Après la cérémonie, Son Excellence prend le souper avec les Pères et laisse aux élèves la joie d'un grand congé. . . le plus tôt possible.

Invitation au Collège

Tous les anciens du Collège et tous ses amis de la ville et de la campagne, tous leurs parents et leurs amis. Tous ceux à qui l'on songera spécialement et tous ceux qui dans le tracas du dernier moment et l'impuissance de penser à tout pourraient se croire oubliés. . . Tous sans exception sont invités à venir se reposer au Collège jeudi soir, le 21, entrée et sortie gratuites.

On représentera Saint Gilles, de Ghéon, 3 actes en prose sur un thème chrétien. . . un pur chef d'oeuvre.

Gilles, le saint malgré lui: David Larose; Gaspard, son petit ami: J.-B. Boulanger; Théodore, son père: Jacques Vettorel; Pélage, son grand-père: Albert Nédelec; Un mendiant: Joseph Villeneuve; Un enfant mordu d'une vipère: Bernard Tremblay; Son pauvre père: Rosaire Bernard; Un possédé du diable: Léo Baribeau; Le diable: Maurice Pelletier; Quatre Athéniens qui sont la foule curieuse et chrétienne: Victor Gagné, Edmond St-Arnaud, Gérard Bourbeau et Roger Motut; Le capitaine de la Calypso: Laurent Hébert; Polycarpe: Nestor Therrien; Nicodème: Georges Tardif; Le timonier: Raymond Philibert; Le matelot qui est l'équipage: G.-H. Primeau; Un marchand: Bertrand Lechasseur; Un touriste: Albert Langevin; Une dame et son chien: Emile Madore; Monseigneur Césaire d'Arles: Fernand Thibault; Dame Magloire, sa gouvernante: Albert Le-Grand; Un berger: Jacques Madore; Son enfant aveugle: Delphis Pelletier.

25 acteurs qui feront de leur mieux pour vous plaire.

Le rideau se lèvera à 8 h. 30 exactement et ceux qui ne seront pas arrivés manqueront le plus beau.

Les trois actes ne devraient pas dépasser beaucoup 10 h. 30.

Mercredi après-midi, le 20, à 2 h. 30, la répétition générale où tous les enfants qui pourraient venir sont cordialement invités.

M. R. Laplante dans le deuil

Une enfant de M. Rodolphe Laplante, ancien rédacteur de la "Survivance", est décédée

Mardi après-midi, le 5 décembre, à l'hôpital Ste-Justine est décédée, à l'âge de trois ans, Mireille Laplante, enfant de M. Rodolphe Laplante, publiciste de la "Banque Provinciale du Canada".

La "Survivance" offre à M. et Mme Rodolphe Laplante ses plus vives sympathies.

Partie de Gouret

Entre les Anciens du Juniorat et du Collège

Dimanche prochain, à 3 heures p. m., les Anciens du Juniorat Saint-Jean rencontreront les Anciens du Collège des Jésuites à l'occasion d'une partie de gouret qui se jouera sur la patinoire du Juniorat Saint-Jean. Tous leurs amis sont priés d'y assister.

SAINT-JOACHIM

L'Immaculée Conception. Le 8 décembre, les junioristes oblats sont venus chanter la messe en grégorien. Avec le R. P. C. Jacques, O.M.I., comme directeur, ils se sont acquittés de leur chant d'une manière parfaite et nous les en remercions sincèrement. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé de la paroisse, était célébrant et les RR. PP. Lavoie, O.M.I., et Langevin, O.M.I., agissaient comme diacre et sous-diacre.

Journée paroissiale. La grand'messe fut chantée dimanche dernier par le R. P. Langevin, O.M.I., du Juniorat. Le R. P. curé lut la lettre pastorale de S. Exc. Mgr Henri Joseph O'Leary, archevêque d'Edmonton, nous mettant en garde contre le Communisme et le Socialisme.

Baptêmes. Dimanche le 10 décembre, M. et Mme Georges Riopel, née Gertrude McNeil, portaient au baptême un garçon sous les noms de Georges Richard. Le baptême fut conféré par le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé, et les parrains étaient M. Joseph Azarias McNeil et Mme Riopel.

Le 11 décembre, M. et Mme Avila Thivierge, née Christine Leclerc, avaient eux aussi le bonheur de faire baptiser une fille sous les noms de Marguerite Benita. Le R. P. A. Boucher, O.M.I., curé fit le baptême et les parrains étaient M. Benjamin Leclerc et son épouse.

Nos félicitations aux heureux époux.

Licenciée

Mme E. Isabella Connelly à qui le gouvernement provincial vient d'octroyer une licence d'embaumeur.

Mme E. Isabella Connelly de la compagnie Connelly et McKinley, qui pendant plusieurs années fut la seule femme dans toute la province à posséder un diplôme d'embaumeur vient de se faire octroyer sa licence d'embaumeur par le gouvernement provincial.

INSTITUTRICE BILINGUE DEMANDEE

On demande une institutrice bilingue pour école privée. Devra commencer au plus tard le 7 janvier. Salaire $15.00 par mois avec pension et blanchissage. S'adresser à M. Emery Théroux, Warwick, Alberta. (6-7)

A vendre

Boutique de forge avec logement. Machinerie mue par pouvoir électrique ou manuel: marteau, machine à percer et à aiguiser, etc. Outillage complet. Une aubaine pour personne possédant un peu de capital. Pour plus amples informations, s'adresser à M. Charles Levasseur, casier postal No 5, Vimy.

Lauréats du mois de Novembre

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

CLASSE	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	MEDAILLE D'HONNEUR
Philosophie	Jacques Vettorel, Edmonton, Alta.	Joffre Miville-Déchêne, Bonnyville, Alta.	Jacques Vettorel, Edmonton, Alta.
Rhétorique	Stanislas Raczynski, Smuts, Sask.	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Stanislas Raczqnski, Smuts, Sask.
Belles-Lettres	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.	Léo Baribeau, Domrémy, Sask.	Victor Gagné, Jack Fish Lake, Sask.
Versification	Emile Madore, Edmonton, Alta.	Jean-Marie Le Scelleur, Vonda, Sask.	Norman Boucher, Calgary, Alta.
Méthode	Joseph Moreau, Hoey, Sask.	Albert Le Grand, Butte du Paradis, Sask.	Paul Huot, Vimy, Alta.
Syntaxe	Albert Brosseau, St-Paul, Alta.	Julien Côté, Lafond, Alta.	Albert Brosseau, Saint-Paul, Alta.
Eléments Latins	Georges Bellanger, Mervin, Sask.	Georges Bellanger, Mervin, Sask.	Georges Bellanger, Mervin, Sask.
Junior Commercial	Albert Nédelec, Butte-du-Paradis, Sask.	Albert Nédelec, Butte du Paradis, Sask.	Joseph Le Grand, Butte du Paradis, Sask.
1ère française	Albert Nédelec, Butte du Paradis, Sask.	Charles Tessier, Saint-Paul, Alta.	Charles Tessier, Saint-Paul, Alta.
2ème française	Fernand Baril, Bonnyville, Alta.	Georges-Et. M. Deschênes, Edmonton, Alta.	Edmond Bellanger, Mervin, Sask.
4ème française	Jean Perreault, Galahad, Alta.	Jean Perreault, Galahad, Alta.	Marcel Musa, Edmonton, Alta.
Second English (Grade VIII)	Prosper Hébert, Villeneuve, Alta.	Edmond Bellanger, Mervin, Sask.	
Second English (Grade VII)	Edouard Brosseau, Brosseau, Alta.	André Rostaing, Calgary, Alta.	André Rostaing, Calgary, Alta.
Third English (Grade V)	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Bernard Tremblay, Edmonton, Alta.	Delphis Pelletier, Edmonton, Alta.